

MÉTÉOROLOGIE  
Météorologie croissante  
Vents: 35 — 45  
Min.: 35 — Max.: 55

Gracieuseté de  
Shearer Lumber  
Co. Ltd.  
MONTREAL

FÊTE DU JOUR  
SAINT RAPHAËL  
Archange

10¢

Les librairies  
F. PILON INC.  
Papeterie — Dactylographes  
Accessoires de bureau

## Les E.-U. : la bombe soviétique avait une puissance d'environ 30 mégatonnes

WASHINGTON — L'Union soviétique a fait exploser hier la plus grosse bombe nucléaire de l'histoire, selon la Commission de l'énergie atomique des États-Unis. Les experts sont d'avis que l'explosion avait une force inférieure à la super-bombe de 50 mégatonnes dont le premier ministre Khrouchchev avait fait mention il y a quelques jours.

Les observations de la Commission de l'énergie atomique sont d'avis que l'explosion avait une force d'environ 30 mégatonnes, soit l'équivalent de 30.000.000 de tonnes de TNT.

La Commission est aussi d'avis que l'URSS a également fait exploser une

bombe d'une force inférieure sous l'eau, dans la région des îles de la Nouvelle-Zemble, dans l'Arctique.

Le texte de la déclaration de la Commission de l'énergie atomique est le suivant:

"La Commission de l'énergie atomique a annoncé cet après-midi que l'Union soviétique a procédé aujourd'hui à deux essais nucléaires dans la région de la Nouvelle-Zemble. La première de ces explosions a été réalisée dans l'atmosphère.

Le rendement de cet essai était très élevé, égal peut-être à 50 mégatonnes. Une analyse préliminaire indique qu'il équivalait à environ 30 mégaton-

nes. Le deuxième essai a été exécuté environ deux heures plus tard sous l'eau, au sud des îles de la Nouvelle-Zemble. Il était d'un rendement beaucoup plus bas.

Cette prétention vient donner du poids à une déclaration que faisait hier le premier ministre Diefenbaker disant que l'URSS avait fait exploser deux bombes.

Le premier ministre a fait cette déclaration aux journalistes qui lui demandaient s'il avait des commentaires à faire en marge de l'explosion de 50 mégatonnes que les Russes auraient provoquée la nuit dernière.

"Il y a eu deux explosions", répondit M. Diefenbaker. "On ne peut certifier que ces explosions étaient de 50 mégatonnes", ajouta-t-il. "Mais elles étaient plus puissantes que les explosions ordinaires".

C'est la première fois que l'on disait que la Russie a provoqué deux explosions hier soir. Les observateurs suédois, danois et français rapportent tous une grosse explosion.

Le premier ministre a dit que sa déclaration était basée sur plusieurs informations reçues.

Puissance de la bombe

Il s'agit toutefois de la plus forte explosion nucléaire dans le monde. A l'heure actuelle, l'URSS avait fait exploser des bombes d'une puissance d'environ 10 mégatonnes tandis que les États-Unis avaient réussi

des explosions d'une puissance de 15 à 20 mégatonnes.

Plusieurs heures avant la déclaration de la Commission de l'énergie atomique, des savants de toutes les parties du monde, en Suède, en Norvège, au Danemark, en Finlande, en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest, en Hollande, en France et au Japon, avaient déclaré que la puissance de l'explosion pouvait s'élever à 50 mégatonnes.

Reactions

Les rapports de l'explosion ont suscité immédiatement des réactions à travers le monde.

Aux Nations Unies, le bloc soviétique a réussi à tuer une résolution présentée par la Norvège en vue de prier l'Union soviétique de ne pas faire exploser une bombe de 50 mégatonnes. Le sous-ministre norvégien aux affaires étrangères a réclamé une prise de position des Nations Unies, même après la nouvelle de l'explosion. Il a toutefois retiré sa proposition devant les questions de procédure soulevées par les délégués du bloc soviétique en vue de faire le débat. Il a dit que le comité politique avait été placé dans une situation qui affaiblissait sa dignité et son prestige.

Huit pays, dont le Canada, avaient appuyé la résolution.

Le parlement norvégien discutait l'envoi d'une protestation à l'Union soviétique quand la nouvelle de l'explosion fut connue. La résolution fut immédiatement adoptée sans plus de discussion.

Les cercles diplomatiques affirment que le Japon doit également protester énergiquement contre le geste de l'URSS.

Il s'agit des 22 et 23 explosions nucléaires déclenchées par l'URSS depuis la reprise des essais nucléaires le 1er septembre.

Le président Kennedy a affirmé qu'en plus de ces explosions nucléaires, l'URSS avait fait d'autres expériences, sans toutefois préciser ce dont il s'agissait exactement.

La radio soviétique n'a fait aucune mention de l'explosion qui est survenue hier à 4 heures 45 a.m.

La violente explosion enregistrée à Uppsala était deux fois plus forte que les autres détonations nucléaires soviétiques, a rapporté un représentant de

Voir page 6: Les E.-U.

l'ancien secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, qui a trouvé la mort il y a cinq semaines lors d'une mission de paix au Congo, a reçu hier, à titre posthume, le Prix Nobel de la paix 1961. Lire nos informations sur ce sujet en page 5.

## Prix Nobel de la PAIX



L'ancien secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, qui a trouvé la mort il y a cinq semaines lors d'une mission de paix au Congo, a reçu hier, à titre posthume, le Prix Nobel de la paix 1961. Lire nos informations sur ce sujet en page 5.

## Sur les ressources renouvelables, M. Lesage : Québec ne vivra plus à l'écart et collaborera

Dans le domaine de la planification des ressources naturelles, le Québec est disposé à collaborer avec les autres provinces et avec le gouvernement fédéral; mais cette collaboration sera active, et non plus négative, en dépit de toute la publicité faite récemment à la voix de quelques-uns.

Voilà ce que déclarait hier soir M. Jean Lesage à la Conférence nationale sur les ressources et notre avenir. Le premier ministre a ajouté:

"Plus que jamais le peuple du Québec est conscient de ses droits, mais — et notez-le bien — il n'entend plus vivre à l'écart. Ce n'est pas au nom d'un provincialisme excessif que je vous parle, car, nous du Québec, avons le sentiment que, par notre façon d'agir, par notre mode de vie, pouvons être un facteur dynamique et une raison additionnelle de survie et de fierté pour toute la population du Canada."

Les observateurs ne manquent pas de voir dans cette déclaration de M. Lesage une nouvelle protestation contre les tendances séparatistes qu'on lui a prêtées à la suite de son voyage en Europe sous le signe de "l'Etat du Québec". En fin de semaine, son secrétaire a publié à Québec une mise au point rappelant que M. Lesage n'a nullement voulu encourager les mouvements séparatistes en se rendant à Paris pour inaugurer la délégation générale de la province de Québec. Le communiqué rappelle en outre que M. Lesage a déjà dit, le 12 octobre dernier, à la télévision, qu'il n'a jamais voulu "encourager le mouvement séparatiste..." Hier soir, il a voulu surtout rassurer les représentants des autres provinces et d'Ottawa réunis à Montréal.

Dans son allocution, le premier ministre a longuement insisté sur la planification des ressources à l'échelon provincial, sans écarter, toutefois, l'hypothèse d'une collaboration avec les autres provinces et l'Etat fédéral.

"Le champ d'activité très vaste que la planification économique, la nature même de l'action à entreprendre, le fait aussi que nous vivons dans une confédération où nous sommes tous solidaires, sont autant de facteurs qui incitent, d'une part, l'administration fédérale à donner son importante contribution à une entreprise aussi vitale.

"Mais cette contribution, a poursuivi M. Lesage, nous la voyons surtout d'ordre général. Elle peut être axée par exemple sur la connaissance qu'a notre gouvernement central des exigences de la situation du peuple canadien dans le commerce international, ou encore sur l'influence que sa position lui permet d'apporter sur d'autres variables, comme la monnaie et certaines catégories d'impôts."

Le premier ministre rappelle ensuite la responsabilité provinciale en matière de développement économique. "Ce sont elles (les provinces) qui peuvent contrôler la plupart des facteurs, grâce auxquels une politique de planification peut se matérialiser et avoir certaines chances de succès. Elles peuvent de plus participer directement à l'investissement dans le développement des ressources et l'aménagement de l'industrie là où les conditions économiques l'exigent."

Enfin, M. Lesage insiste de nouveau sur la collaboration qui peut s'établir entre les gouvernements au moyen du secrétariat interprovincial permanent dont j'ai déjà eu l'honneur de proposer la formation l'an dernier à Ottawa."

## URSS : le ministre de la défense annonce au congrès :

## Détruire des fusées en plein vol ne pose plus de problèmes

MOSCOU — L'Union soviétique "a résolu avec succès le problème de la destruction des fusées en plein vol", a affirmé hier le maréchal Rodion Malinowski dans son rapport au 22e congrès du parti communiste sur le système de défense contre les avions et les fusées.

Le ministre soviétique de la défense a aussi déclaré qu'une nouvelle section a été créée au sein des forces armées de l'URSS, celle des unités stratégiques de combat munies de fusées nucléaires, unités qui sont toujours sur un pied d'alerte.

L'agence Tass souligne que le maréchal Malinowski a affirmé à leur sujet qu'"elles sont capables d'infirmer une écrasante défaite à tout agresseur".

Dans toute guerre éventuelle, a-t-il précisé, le rôle décisif appartiendra aux unités munies de fusées nucléaires, mais néanmoins, "nous croyons que la victoire finale sur l'agresseur peut être assurée par l'action conjointe de toutes les forces armées."

"Nous sommes profondément convaincus que dans cette guerre, si elle nous tombe dessus, le camp socialiste (communiste) sera victorieux et que le capitalisme sera détruit pour toujours."

Malinowski a également parlé du groupe anti-parti, comme l'ont fait presque tous les orateurs depuis le début du congrès, la semaine dernière. Il a signalé que les armées communistes étaient unanimes à approuver le déracinement des membres de ce groupe.

On a signalé que plus tôt, au cours de la séance, l'ex-président Clément Vorochilov s'est fait dire de rester tranquille alors qu'il tentait d'interrompre

un orateur qui l'attaquait comme un membre du groupe anti-parti.

Le président de la fédération soviétique, Dimitri Pilyanski, a affirmé que la complicité de Vorochilov dans les purges de l'après-guerre l'avait poussé à devenir un membre du groupe anti-parti qui a réuni des chefs soviétiques et qui s'est opposé en 1957 au programme de déstalinisation.

Des témoins oculaires ont déclaré que Vorochilov a bondi de son siège et levé les mains lors de cette attaque a été formulée contre lui. Le président de la séance d'hier lui aurait dit de rester tranquille lorsque Vorochilov, qui était assis dans la section réservée aux membres du Praesidium, a tenté d'interrompre

Polyanski. Des rapports non officiels veulent que l'homme d'Etat de 80 ans aura l'occasion de confesser sa participation au groupe anti-parti au cours d'une séance ultérieure du congrès.

Deux autres membres de ce groupe, menacés d'expulsion, auraient l'occasion de parler. Ce sont l'ex-premier ministre Nikolaï Boulganine et l'ancien spécialiste industriel Mikhaïl Pervukhin.

Dans son attaque, Polyanski a affirmé que Vorochilov, qui était commissaire à la défense lors des purges de 1937, n'avait pas adhéré au groupe anti-parti pour des raisons idéologiques mais par crainte que sa complicité dans ces purges ne soit pas couverte.

Voir page 6: Détruire des



M. Diefenbaker arrive au Reine Elisabeth. (Photo Le Devoir)

## Respect de la répartition des pouvoirs constitutionnels à la base d'une collaboration

"Je crois qu'il est possible d'établir, grâce à la coopération des gouvernements fédéral et provinciaux, un programme (d'aménagement des ressources) qui, tout en maintenant implicitement la répartition des pouvoirs constitutionnels donnera une signification nouvelle au concept national de la conservation", a déclaré le premier ministre Diefenbaker, hier soir, à l'hôtel Reine Elisabeth, au dîner offert par le gouvernement fédéral à quelque 700 délégués présents cette semaine à la conférence sur "les ressources et notre avenir".

Le premier ministre a remercié les provinces d'avoir répondu si généreusement à son invitation de prendre part à la conférence nationale sur "les ressources renouvelables". Il a insisté sur la nécessité de mettre en oeuvre les moyens de conservation d'un abondant approvisionnement d'eau pure et saine; il y a danger qu'en 1980 les réserves deviennent insuffisantes. Il y a lieu également de protéger la faune et de faire en sorte que la nature si généreuse facilite les moyens de récréation.

"Tout en reconnaissant pleinement la répartition constitutionnelle des responsabilités, j'ai suggéré qu'il y a lieu de repenser le problème et ses solutions à l'occasion d'une conférence d'un caractère national", a ajouté le premier ministre du pays.

Pour la première fois, le gouvernement fédéral et ceux des provinces se réunissent pour étudier des problèmes communs. Ottawa y joue le rôle d'un gouvernement parmi onze, dans une organisation dont le secrétariat est sous la juridiction de tous ces gouvernements; le comité directeur est formé



Paul Lapointe et son drapeau étaient là, à l'arrivée de M. Diefenbaker. Faute de pouvoir obtenir la signature du premier ministre sur sa pétition, Lapointe s'est rattrapé sur de nombreux citoyens... (Photo Le Devoir)

## DINSDALE Pour une politique nationale, non pas seulement fédérale

Par Marc-Henri Côté

"Il ne peut être question d'une politique fédérale de développement, mais bien d'une politique nationale adossée de concert avec les provinces, qui, en réalité, assumant, de par la constitution, une grande partie des responsabilités en matière de ressources naturelles. En prenant les mesures nécessaires, nous pouvons revenir à la répartition des pouvoirs qu'établit notre constitution, mais, ce faisant, nous devons considérer les objectifs nationaux et régionaux, comme un tout qui se verra à l'avantage de la nation", a déclaré hier matin, M. Walter Dinsdale, ministre du nord canadien et des ressources nationales, à l'ouverture de la conférence nationale sur "les ressources et notre avenir".

Le ministre a insisté sur les aspects économiques et sociaux de l'aménagement des ressources.

M. VANIER

Le gouverneur général M. Vanier a déclaré que la première conférence nationale sur les ressources renouvelables promet une collaboration et une planification saines dans l'édification d'un meilleur avenir pour le Canada.

Inaugurant officiellement cette conférence de six jours à Montréal, le gouverneur général a dit aux délégués des dix provinces: "Vous êtes des architectes qui tracez des plans pour le bénéfice des générations futures. Vous êtes au service de millions de gens qui ne sont pas nés".

De son côté le maire de Montréal, a déclaré en accueillant les délégués: "C'est un fait sans précédent dans l'histoire de la confédération de voir le gouvernement fédéral et les dix gouvernements provinciaux juger à propos de rassembler les spécialistes les plus renommés de la nation dans le domaine des richesses naturelles et de les inviter à examiner... les problèmes du développement de ces ressources sur tout le territoire national."

L'éducation a été évoquée par plusieurs orateurs du Québec hier à l'ouverture de la pré-

Voir page 6: Pour une

PREMIER-MONTREAL  
Canada français et problèmes belges  
Par André Laurendeau  
(Lire en page quatre)

## CJMS et CFCL s'associent dans ce but On va créer un poste de radio de langue française à Toronto

Les présidents de deux postes radiophoniques viennent de s'associer dans le but de créer un poste de langue française à Toronto. M. Raymond Crépeau, de CJMS (Montréal), et M. Conrad Lavigne, de CFCL (Timmins), projettent de demander la permission d'établir un tel poste au Bureau des gouvernements de la radiodiffusion.

La nouvelle a été annoncée hier alors que M. Crépeau a fait parvenir un message au "DEVOIR". Il y précise que le poste sera affilié au réseau français de Radio-Canada.

Voici le texte de ce message:

"Je confirme avec plaisir que M. Conrad Lavigne, président de CFCL, radio Timmins, et moi-même avons formé une équipe pour demander la permission aux autorités gouvernementales d'établir un poste de radio de langue française à Toronto.

C'est un projet que nous avions en vue depuis longtemps mais qui, jusqu'ici, avait été rendu difficile à cause de l'absence de fréquences disponibles. Ce problème sera résolu si et lorsque Radio-Canada déléguera sa fréquence de 840 à Toronto. Nous espérons pouvoir acheter ou louer les installations de Radio-Canada à Toronto pour créer ce nouveau poste de langue française qui restera de même affilié au réseau national de Radio-Canada.

Notre équipe apportera à ce projet important l'expérience de l'équipe de M. Lavigne, qui est particulièrement familière avec la situation des Canadiens français en Ontario, alors que CJMS contribuera par son expérience d'un poste de radio dans un marché métropolitain.

"Cette initiative répondra, nous en sommes certains, aux désirs si souvent exprimés par les 350.000 Canadiens français qui habitent la région couverte par le poste envisagé, ainsi que le désir exprimé par la direction de l'université de Toronto.

"La réalisation de ce projet sera un nouveau pas vers le développement d'une culture bilingue et constituera un apport des plus importants à notre unité nationale. C'est dans cet esprit que M. Lavigne et moi-même avons envisagé cette initiative."



Mgr Irénée Lussier, recteur de l'U. de M. et le maire de Montréal, M. Drapeau, à la grande saignée de l'université, hier.

## Lesage: des liens avec les Franco-Américains

BERLIN, N.H. — Le premier ministre Lesage a mis fin à son voyage d'amitié dans l'Etat du New-Hampshire, à Berlin où il a pris un avion pour son voyage de retour à Montréal.

A Berlin, des écoliers, précédés de fanfares, ont souhaité la bienvenue au premier ministre québécois qui arrivait de Plymouth, après avoir fait plusieurs arrêts, notamment à Manchester où il fut l'objet d'une réception fraternelle.

Il a dit que la délégation canadienne-française venue à Manchester, se sentait coupable d'avoir oublié les Franco-Américains. Il a dit que le gouvernement avait créé un ministère

Voir page 6: Lesage: des

## Malaise dans l'enseignement spécialisé

Les professeurs de l'enseignement spécialisé relevant du ministère de la jeunesse se plaignent d'un grave malaise concernant leur échelle de traitements. Lire en page 7.

## CHRONIQUE JURIDIQUE

### Médecine et inviolabilité du corps humain

L'un des principes fondamentaux du droit est celui de l'inviolabilité du corps humain. Sauf dans les cas très exceptionnels où l'Etat s'arroge le droit d'infliger un châtiment corporel ou la mise à mort à un condamné, et sous réserve de l'interdiction du suicide dans certains pays, seul l'individu lui-même peut disposer de son corps ou d'une partie de celui-ci. Aucun tiers ne possède le droit de violer l'intégrité corporelle d'un être humain.

dentiste qui avait profité de l'anesthésie complète de sa patiente pour lui extraire toutes les dents du maxillaire inférieur alors qu'il avait été convenu qu'il ne procéderait à l'extraction que de trois dents. Le tribunal cita les paroles du juriste français Savatier: "L'idée de contrat, au centre de la médecine humaniste, repose sur le consentement du malade au contrat médical."

Par Me Claude-Armand SHEPPARD

Bien sûr, il existe des situations dans lesquelles on peut faire exception à la règle. Tel est le cas du blessé grave amené inconscient à l'hôpital et dont l'état exige une intervention chirurgicale immédiate. Tel aussi est le cas du malade dont on découvre un mal inopérable, sur la table d'opération. Ici, on présuppose le consentement de l'intéressé. Mais ces cas sont hors pair et ne font que renforcer la règle générale. En somme, même si au Canada le législateur réprime le suicide il n'est pas interdit de préférer la souffrance ou la mort inévitable à la guérison.

La Cour supérieure vient d'appliquer ce principe pour condamner en dommages-intérêts un

cal. Car le premier attribut juridique de chaque personne est l'intangibilité de son intégrité corporelle... Il n'y peut être touché, même par le médecin, qu'avec son consentement... Une autre conception, dit Savatier, nierait "les droits les plus sacrés du malade".

Cette décision se place dans une lignée jurisprudentielle bien établie qui en 1945 reçut la sanction de la Cour suprême. Sauf en cas d'urgence absolue, le praticien ne peut appliquer un traitement ou exécuter une opération sans l'autorisation du patient. Seul ce dernier peut juger de son intérêt. Personne, même avec la meil-

leure intention, ne peut s'arroger ce droit.

C'est l'intervention inautorisée elle-même qui constitue la faute entraînant condamnation à dommages. Le bien-fondé ou le succès d'opérations ne peuvent servir de défense à moins qu'il soit démontré qu'il s'agissait d'urgence absolue. Le tribunal fit siennes les remarques de la Cour suprême qu'il est sans importance "de savoir si de bonne foi on pouvait croire qu'il était du meilleur intérêt de la patiente que toutes ses dents fussent extraites".

Le problème juridique qui se pose naturellement est celui du montant des dommages. Théoriquement, les dommages ont pour but de remplacer une perte, c'est-à-dire de restaurer une situation antérieure. Or, l'opération peut avoir été indispensable ou bien il valait mieux la faire immédiatement tant du point de vue médical que financier ou la victime avait l'intention de s'y soumettre tôt ou tard. L'acte délictueux a donc apporté un certain bénéfice à la victime. Le tribunal devra peser ces avantages avant d'évaluer les dommages-intérêts qu'il va accorder. Il ne peut être question — dans notre droit du moins — de dommages exemplaires ou punitifs. Le montant des dommages dans ces cas-ci ne peut donc dépasser la différence entre la perte encourue et le bénéfice retiré. Mais comment évaluer ceux-ci en argent?

### Le registraire du Collège des médecins décede

Le Dr Jean Paquin, registraire du Collège des médecins est décédé dimanche soir à l'Hôtel Dieu de Montréal. Il était âgé de 54 ans.

Le Dr Paquin, spécialiste en hygiène, avait déjà, depuis quelques années, limité son activité pour raison de santé.

Après des études classiques au séminaire de Trois-Rivières, il obtint son doctorat en médecine de l'université Laval, en 1922. Il pratiqua sa profession à Lethbridge, puis à Nicolet comme hygiéniste, après des études en ce domaine à l'université de Toronto.

Il laissa dans le deuil son épouse, née Gracie Paquin, deux fils, Gilles et François, une fille Lisette (Mme Georges-H. Sirais) et sa mère, Mme Fortunat Paquin.

## D'UN OcéAN A L'AUTRE

### LA REGULARISATION DE L'ASSINIBOINE

Le ministre des ressources, M. Dinsdale, a déclaré hier à Montréal que le gouvernement fédéral et celui du Manitoba ont conclu une entente en vertu de laquelle Ottawa va payer la moitié du coût de \$19,000,000 en vue de régulariser le cours de la rivière Assiniboine. M. Walker a dit que le projet comprend la construction d'un réservoir dans la partie ouest de la rivière et un projet de diversion des eaux à Portage-la-Prairie.

### LA GUERRE PLUTOT QUE LE COMMUNISME

SUDBURY. — M. Lester B. Pearson a déclaré à Sudbury en fin de semaine que l'Occident doit être prêt à faire face à la guerre si l'on n'a pas d'autre choix que de céder aux pressions du monde communiste. Le chef national du parti libéral a rejeté la théorie selon laquelle une domination communiste serait préférable à une guerre atomique. Il est possible, a-t-il déclaré, que nous soyons ren-

contrôler le volume des eaux et d'assurer une réserve en période de sécheresse. Le projet de Portage-la-Prairie permettra d'écouler le surplus de volume de l'Assiniboine dans le lac Manitoba. Les deux gouvernements ont aussi discuté un projet de contrôle des eaux de la Rivière Rouge, qui traverse Winnipeg, mais aucun accord n'a été conclu. Il faut une entente à ce sujet avec les Etats-Unis parce que 50 pour cent de l'eau de la Rivière Rouge provient des Etats-Unis.

Le réservoir permettra de nous donner un jour à un point où nous devrions nous battre "quelques que soient les conséquences".

"Mais je ne crois pas que nous ayons à payer ce prix malgré le chantage politique de M. Khrushchev avec sa super-bombe de 50 mégatonnes", a ajouté M. Pearson dans un discours qu'il a prononcé devant un groupe de deux cents Canadiens d'origine polonaise.

### LES RELATIONS DU CANADA AVEC LE JAPON

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a exprimé l'espoir que son voyage au Japon resserrerait les bonnes relations qui existent entre notre pays et le Japon. Il a dit que les visites du premier ministre Ikeno cette année et de l'ancien premier ministre Kishi, il y a deux ans, avaient eu pour résultat de permettre aux gouvernements des deux pays de

mieux comprendre leurs problèmes mutuels. Il a ajouté que le Japon constitue un actif considérable dans la lutte pour la conservation de la liberté. D'autre part, ajoute M. Diefenbaker, les relations commerciales entre nos deux pays ont besoin d'être revues de temps à autre. Le premier ministre doit quitter le Canada mercredi pour un voyage de 5 jours au Japon.

### OTTAWA LANCE UN APPEL AUX INDUSTRIELS

OTTAWA. — Quelque 8,000 sociétés industrielles et commerciales ont été appelées à coopérer avec le gouvernement fédéral en vue de réaliser le programme d'entraînement de 100,000 civils en cas d'attaques nucléaires. Le ministre de la défense a dit que M. Harkness a fait parvenir des messages à tous les présidents de compa-

gnies leur demandant de collaborer avec leurs employés qui désirent suivre ces cours d'entraînement de six semaines. Le ministère de la défense veut entraîner 100,000 civils à des exercices de survie en cas d'attaques nucléaires. La première série de cours commencera le 6 novembre.

### OGIVES NUCLEAIRES POUR LE BOMARC

DUNNVILLE, Ont. — Mlle Judy La Marsh, députée libérale pour Niagara Falls, a déclaré hier que le premier ministre Diefenbaker n'a jamais dit la vérité au sujet de la politique nucléaire du gouvernement. Elle a dit que l'on a annoncé, lors de l'arrivée des premiers Bomarc à North Bay, qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu d'ogives non-nucléaires pour ces

missiles. La politique du parti libéral, a-t-elle ajouté, proclame que nous ne pouvons pas accepter ces engins s'ils constituent un danger. Pas un pays de l'Est ou de l'Ouest n'a construit des projectiles anti-missiles, a-t-elle ajouté. Elle s'en est également prise à la politique rétrograde du gouvernement conservateur en matière de commerce international.

## Premier congrès national du RIN: à Montréal les 28 et 29

Le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale tiendra son premier congrès national à Montréal, les 28 et 29 octobre.

C'est le président de la section de Montréal du R.I.N., M. Jean Lebel, qui présidera les délibérations de l'assemblée générale annuelle auxquelles prendront part des délégués représentant les cadres du R.I.N.: la section de Québec, la section de Hull, la section étudiante de Québec, la section de Rimouski, la section étudiante de Hull-Ottawa, la section étudiante de Montréal, la section de Sherbrooke et la section de Montréal. A ceux-là, s'ajouteront les représentants des sections en voie de formation dans les régions suivantes: Mauricie, Sague-

nay, Lac St-Jean, Beauce, Abitibi et Côte Nord.

Les divers comités d'étude du R.I.N. (économique, politique et culturel) soumettront leur rapport respectif à l'assemblée générale des membres, qui devra également élire ses dirigeants nationaux pour l'exercice qui commence.

On prévoit que d'importantes résolutions seront adoptées au cours de l'après-midi du dimanche, immédiatement avant la tenue d'une conférence de presse que donnera le nouveau président du R.I.N.

Les séances d'étude, l'assemblée générale et la conférence de presse auront lieu à la salle Maisonneuve, 1200, rue de Maisonneuve.

### 3 Canadiens à la conférence sur le textile à Genève

Trois hommes d'affaires canadiens assistent aujourd'hui à l'ouverture de la Conférence internationale du textile à Genève qui vise à trouver des solutions à long terme au bouleversement du marché mondial du textile qui résulte des exportations de textiles et vêtements asiatiques.

Les dignitaires de l'Institut canadien des textiles de base, MM. Gerald L. Bruck, président du conseil, W. M. Berry, président, et E. F. King, administrateur, tous de Montréal, ont quitté cette ville pour l'Europe en fin de semaine. On n'a pu prédire quelle serait la durée de ces pourparlers. Le gouvernement canadien y est représenté officiellement.

Cette conférence, préparée tout d'abord par les gouvernements canadiens et des Etats-Unis il y a environ un an, comprendra la suite dans le programme du président Kennedy pour l'industrie textile, est officiellement la continuation de la conférence tenue à Genève en juillet dernier. A ce moment 16 pays participant à la conférence avaient convenu d'un accord de courte durée; on cherche maintenant à améliorer et étendre la durée de cette entente.

Une déclaration de l'Institut des textiles de base note que "le seul objectif de cette rencontre est de rétablir l'ordre dans le marché mondial du textile qui est extrêmement bouleversé, en obtenant une meilleure distribution des exportations asiatiques."

## Les exportations canadiennes ont atteint un record durant le 2ème trimestre de l'année

OTTAWA. — Les marchés du Canada en Europe continentale, en Asie et en Amérique latine ont contribué aux exportations record de \$1,377,600,000 durant le second trimestre de l'année.

Ce gain de 7.7 pour cent sur l'année précédente, rapporté hier par le Bureau fédéral de la statistique, a plus que compensé la baisse des ventes durant le premier trimestre.

Pour la première moitié de l'année, les exportations ont atteint un sommet de \$2,606,100,000, une hausse de 2.6 pour cent sur la première moitié de 1960, alors qu'elles ont été de \$2,540,000,000.

En tenant compte des réexportations des marchandises étrangères, les exportations totales durant les six premiers mois ont grimpé de \$2,602,200,000 à \$2,672,700,000.

Les exportations aux Etats-Unis, bien qu'elles aient augmenté au cours du second trimestre, sont cependant demeurées inférieures à celles de l'année dernière. Les exportations au Royaume-Uni et aux autres pays du Commonwealth, qui avaient augmenté durant le premier trimestre, ont été considé-

ablement moins élevées durant le second trimestre.

### Fortes augmentations

Mais les exportations domestiques durant le second trimestre, à tous les autres pays ont grimpé de 37.6 pour cent au-dessus du niveau de l'année dernière à \$362,000,000. Pour la première moitié de l'année, les exportations vers ces marchés ont augmenté de 35.8 pour cent à \$640,200,000.

Il y a eu de fortes augmentations de ventes à l'Allemagne occidentale, à l'Italie, au Japon, en Chine communiste et dans plusieurs pays de l'Amérique latine, dont Cuba.

La Chine communiste, avec ses importants achats de céréales, est devenue le cinquième plus gros client du Canada, après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et l'Allemagne occidentale.

Les exportations aux Etats-Unis durant le second trimestre

ont été de \$738,073,000 — à peu près comme l'année dernière — mais le total pour les six premiers mois a baissé de 6.7 pour cent à \$1,383,943,000.

Les exportations au Royaume-Uni ont baissé de 8.3 pour cent durant le second trimestre à \$206,420,000 et le total des six premiers mois a diminué de 1.8 pour cent à \$1,245,363,000.

Les exportations aux autres pays du Commonwealth se sont chiffrées par \$71,000,000 durant le trimestre avril-juin, soit une baisse de 16.3 pour cent.

Le bureau signale un changement considérable dans le tableau des exportations.

Durant la première moitié de l'année, 31.1 p.c. des exportations sont allées aux Etats-Unis, au regard de 38.3 p.c. l'année dernière. La part du Royaume-Uni a baissé à 16.3 p.c. et celle des autres pays du Commonwealth à six p.c. Mais la proportion à tous les autres pays a grimpé de 18.9 pour cent à 24.6 p.c.

Les exportations à la Chine communiste ont grimpé de \$6,100,000 il y a un an à \$54,845,000, durant les six premiers mois.

Les exportations vers Cuba ont plus que triplé durant les six premiers mois, de \$4,838,000 à \$15,381,000.

Durant la même période, les exportations à l'Union soviétique ont augmenté de \$3,836,000 à \$16,824,000 et à la Tchécoslovaquie de \$2,880,000 à \$11,100,000. Mais les ventes à la Pologne ont diminué de \$15,473,000 à \$5,141,000.

## Le canal Chignecto: une entreprise non rentable — Walker

OTTAWA. — La construction du canal Chignecto que l'on projette de creuser entre la Baie de Fundy et le détroit de Northumberland, serait une entreprise très peu rentable a déclaré le ministre des travaux publics, M. David James Walker.

Dans une déclaration sur les possibilités de réalisation du canal de 18 milles, M. Walker a déclaré que, d'après des estimations préliminaires, sa construction reviendrait à \$142,000,000.

"Il faudrait dépenser annuellement environ \$10,000,000 pour les investissements, l'entretien et les opérations. Les profits qu'en tireraient les transports seraient donc d'environ \$300,000 par année. Le rapport entre ces deux chiffres semble trop grand pour qu'il soit intéressant de donner suite à ce projet en ce moment."

Cette enquête a été faite par un comité financé par les gouvernements fédéral et du Nouveau-Brunswick.

M. Walker a ajouté que l'estime sur les économies que pourraient réaliser annuellement les transports, c'est-à-dire \$500,000, était "excessif".

"...Je doute que ce canal soit utilisé au point où on le croit, surtout en raison du fait que cette voie impliquerait une des plus hautes marées du monde, de forts courants et de longues périodes de brouillard."

Même dans ce cas, les frais annuels seraient 20 fois plus élevés que les économies annuelles escomptées.

"Il serait sûrement très malaisé économiquement de dépenser \$20 dans le but d'en épargner \$1."

### Bibliothécaires

SHERBROOKE. — Le bibliothécaire de la faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke, M. J.-Maurice Germain Bé-lisle, B.A., B.Ph., et B.Sc.B., vient d'être élu président de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française au congrès annuel tenu ces jours derniers à Montréal.

Son programme comprend l'établissement d'un secrétariat permanent, l'organisation du travail des sections régionales de l'Association sur le thème: "Organisation régionale des bibliothèques publiques" et enfin une campagne de publicité et de recrutement afin de toucher un plus grand nombre de bibliothèques paroissiales, municipales, scolaires et d'institutions d'enseignement secondaire. M. Bé-lisle est d'avis que l'A.C.B.L.F. pourra apporter une aide appréciable à toutes ces bibliothèques qui, à cause de leur isolement, végètent en ne donnant, dans nombre de cas, qu'une infime partie du rendement que la société serait en droit d'attendre d'elles.



## Augmentation sensible des crimes graves au Canada au cours de 1960

OTTAWA. — Le nombre des crimes graves a fortement augmenté en 1960 dans les centres urbains du Canada.

Dans les villes ayant une population supérieure à 25,000 habitants, le nombre de crimes graves a augmenté de 12.6 pour cent par rapport à 1959.

Le rapport du BFS compte au total 118 meurtres dans les centres urbains canadiens de plus de 750 habitants, alors qu'il n'y en eut que 91 en 1959. Dans les grandes villes les chiffres sont les suivants: 23 à Toronto, 18 à Montréal, six à Vancouver et quatre à Edmonton.

Les vols. Il y a eu, en 1960, 3,237 vols qualifiés alors qu'il n'y en a eu

que 2,877 en 1959. Sur ce nombre, on en a compté 879 à Montréal, 762 à Toronto, 320 à Vancouver et 115 à Edmonton et à Winnipeg.

Le nombre des vols simples est passé de 144,999 en 1959 à 159,299 en 1960. Il y en a eu 33,277 à Toronto, 14,212 à Vancouver, 13,265 à Montréal et 8,072 à Edmonton.

En 1959, il y a eu 45,360 vols avec effraction. Ce chiffre est passé à 50,112 en 1960. Toronto en a compté 8,138, Montréal 4,833, Vancouver 4,698 et Winnipeg 2,216.

Les infractions au code de la route tombant sous le coup du Code criminel ont augmenté de 17.4 pour cent dans les centres de plus de 25,000 habitants.

### ARCHITECTES DEMANDES

La Société Radio-Canada recrute les demandes d'emploi des architectes bilingues possédant une profonde connaissance des lois de la construction et du zonage.

Le candidat choisi devra résider à Montréal. Echelle de salaires: \$3,565 à \$8,135, comprenant les bénéfices sociaux.

Les candidats doivent faire parvenir un résumé complet de leur instruction et de leur expérience directement à: Mlle F. Henmi, Société Radio-Canada, Case postale 18, Snowdon, Montréal.

**TRANSMISSION**

**TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES**

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 miles

Estimé, remorque gratuite

Service de téléphone 24 heures par jour

**TRANSMISSION SPECIALTY LTD.**

360 est. rue Rachel

Montréal

VI. 9-4107

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE**

**Alliance**

mutuelle-vie

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE — SIÈGE SOCIAL MONTREAL

l'essentiel d'abord...

Grâce au représentant de l'Alliance, je puis maintenant garantir aux miens une succession à l'épreuve de toute éventualité et j'accumule en même temps des épargnes dont je pourrai bénéficier moi-même de mon vivant.

Le programme de sécurité qu'il nous a dressé nous procure la tranquillité d'esprit qui permet d'envisager l'avenir avec confiance — nous avons tenu compte de l'ESSENTIEL d'abord.

**VOL DE JOUR**

PAR JET AIR FRANCE

**MONTREAL PARIS**

A partir du 1er novembre 1961, AIR FRANCE présente: "l'Epicurien de l'Atlantique", nouveau service de jour en "jet". Départ de Montréal à 9 h.00 a.m. le mardi, jeudi et samedi. Arrivée à Paris le même jour après 6 h. 55 de vol sans escale. A bord de "l'Epicurien de l'Atlantique" vous ferez une traversée de tout repos dans la plus agréable des ambiances: l'ambiance Air France. Correspondance immédiate pour Londres. Consultez votre agent de voyages ou Air France, 1030 ouest, rue Sainte-Catherine — UN. 1-9001. Hors de Montréal: ZENITH 4-8000.

**AIR FRANCE**

ACHETEZ DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA À LA BANQUE DE COMMERCE

LA BANQUE QUI BATIT L'AVENIR

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Plus de 1260 succursales pour vous servir



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :  
Rédaction ..... Victor 4-3361  
Sport ..... Victor 4-3362  
Tirage ..... Victor 4-3364  
Expédition ..... Victor 4-3365  
Composition ..... Victor 4-3366

## Le président des SSJB : Avant de chercher son indépendance, le Québec devrait bénéficier des droits que lui accorde la constitution

STE-CECILE-DE-MARSHAM, Québec — Avant de tenter d'accéder à l'indépendance le Canada français devrait tirer pleinement profit des droits et prérogatives que la constitution lui accorde. "Utilisons les armes qui nous sont données pour nous épanouir pleinement avant d'en arriver à des solutions extrêmes," s'est écrié, dimanche soir, Me Albert Leblanc, de Valleyfield, président de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

S'adressant aux délégués au congrès de la Société St-Jean-Baptiste de l'Outaouais-Nord, Me Leblanc a déclaré que la Fédération ne s'est jamais prononcée en faveur de la sécession du Québec du reste du Canada. Certains en sont arrivés à cette conclusion, a-t-il dit, à la suite de l'adoption par la Société St-Jean-Baptiste du Québec, la semaine dernière, d'une résolution réclamant le droit des Canadiens français à l'autodétermination.

On confond, a-t-il souligné, la diocésaine de Québec avec la Fédération des SSJB du Québec. Bien plus, a ajouté Me Leblanc, ce que les journaux ont rapporté au sujet de la résolution adoptée à Québec n'est pas tout à fait exact.

Les articles sur le sujet ont été publiés de bonne foi mais on ne s'est arrêté qu'à une seule idée: l'indépendance.

La résolution québécoise, a dit Me Leblanc, réclamait bien le droit à l'autodétermination pour les Canadiens français mais elle proposait non pas une mais quatre options: l'intégration générale, la participation à l'œuvre de la Confédération, la révision de la Constitution afin de donner plus de prérogatives aux provinces ou encore l'indépendance.

La Société St-Jean-Baptiste de Québec n'a pas appuyé sur la dernière de ces options a déclaré Me Leblanc.

Le conférencier s'est déclaré d'opinion que si le Québec n'a pas encore su bénéficier pleinement de toutes les prérogatives accordées aux provinces par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique c'est que jusqu'ici on a toujours préféré faire de la politique sentimentale au lieu de la politique raisonnée.

A l'heure actuelle, a encore dit Me Leblanc, le Canada anglais est enclin à ouvrir les bras

## L'enquête de l'ex-directeur Rosario Lemire L'ancienne police des liqueurs avait son propre service secret

Par Marcel Thivierge

QUÉBEC — La police des liqueurs avait son "service secret". Des témoins ont révélé, hier, à l'enquête préliminaire de M. Rosario Lemire, ex-directeur de la Police des liqueurs, qu'ils ne savaient pas au juste en quoi consistait ce service. Tout ce que l'on sait c'est que feu Willie Côté, assistant-directeur, se fait payer tous les mois la somme de \$462,48 pour "service secret".

Le témoin: Pas toujours la même somme... M. Parent a admis que l'argent lui était remis par l'officier Léopold Perrault "pas officiellement et avec quelques précautions".

Me Bienvenue a exhibé au témoin une liasse de reçus indiquant des sommes variant de \$127 à \$308. M. Parent a reconnu sa signature tout en affirmant qu'il n'avait jamais touché de telles sommes. "Je n'en recevais même pas la moitié", a-t-il déclaré.

Il a affirmé que la plupart du temps, il signait les reçus en blanc.

La formule des reçus justifiait les comptes en précisant qu'il s'agissait "d'enquêtes à Chicoutimi, à Chibougamau, d'alcool, frelate, repas, hôtel" etc.

Le témoin a affirmé que tout cela était faux parce qu'il n'avait fait quoi que ce soit pour la Police des liqueurs.

D'après les reçus qu'il a signés, M. Parent aurait reçu pour une partie des années 1952, 1953, 1956 et 1957 la somme de \$3,366,96 pour "service secret".

"Je ne crois pas, a dit le témoin, avoir touché \$1,000 de cette somme..."

ACCUSE DE FAUX  
Bériault plaide non coupable

ST-JEAN-D'IBERVILLE — M. Jean-Marie Bériault, avocat suspendu du Barreau et organisateur de l'Union nationale, a plaidé non coupable, hier, à une accusation de faux dans une affaire qui remonte aux dernières années provinciales et de la quelle un échelon de St-Jean avait été acquitté.

Bériault subira son procès ce matin aux Assises de St-Jean qui se sont ouvertes hier.

Dès le début de la séance, l'avocat de la défense a réclamé la remise du procès à la prochaine session et a déposé devant le tribunal une plainte en mépris de Cour contre le quotidien La Presse de Montréal et l'hebdomadaire, Le Canada Français, de St-Jean.

Le juge Cousineau n'a pas jugé méprisant les articles mis en cause par la défense et, de ce fait, a débouté celle-ci de sa plainte tout en refusant que soit remis le procès de Bériault.

Le président a néanmoins profité de l'occasion pour mettre en garde les journalistes contre la facilité avec laquelle, selon lui, ils tombent dans un travers que l'on se plaît à appeler le "journalisme".

Le procureur de la couronne du district judiciaire d'Iberville, ayant demandé au procureur général de la province de ne pas être désigné dans cette cause, c'est Me Guy Desjardins, qui représentera la Couronne.

On se souvient que durant les élections de juin 1960, l'avocat Bériault, avec la collaboration de quelques agents de la Sûreté provinciale, aurait déposé dans le véhicule de M. Fortier, un certain nombre de bouteilles d'alcool, afin de monter de toutes pièces une preuve de culpabilité.

Un deuxième candidat dans Jacques-Cartier: M. A. J. McDermott

Un pharmacien de Pointe-Claire, M. Anthony James McDermott, a annoncé hier qu'il se présentera devant la convention libérale du comté de Jacques-Cartier, le 20 novembre prochain, en vue d'être choisi candidat aux élections complémentaires qui auront lieu dans ce comté, le 14 décembre prochain.

M. McDermott est le deuxième citoyen du comté de Jacques-Cartier à faire connaître ses ambitions de succéder à feu M. Charles Kirkland ancien ministre d'Etat dans le gouvernement Lesage. Dimanche soir, M. L.P. Chamberland, comptable et échevin de Saint-Laurent, annonçait son intention de briguer les suffrages.

Il est à prévoir que plusieurs autres candidats se révéleront d'ici l'appel nominal, le comté de Jacques-Cartier étant un gain assuré aux libéraux.

DANS CHAMBLY ET JACQUES-CARTIER  
Décision du NPD d'ici 15 jours

Un porte-parole du Nouveau parti démocratique a déclaré hier que le NPD n'a pas encore décidé s'il présentera des candidats lors des élections complémentaires qui auront lieu en décembre dans les comtés de Chamby et de Jacques-Cartier.

Les comités directeurs du NPD et du PSD, après avoir discuté la question hier, ont décidé de consulter les comités locaux des deux organisations de comté et

(suite à la page 6)

SALLE KOWLOON  
VENEZ DINER ET DANSER  
AU SON DE LA MUSIQUE DE  
PETER BARRY  
ET SON ORCHESTRE

Tous les soirs y compris le dimanche  
Pas de couvert — pas de minimum — pas de frais  
d'admission du dimanche au vendredi

SUZIE WONG'S

— PERMIS COMPLET —  
Le plus nouveau et le meilleur restaurant chinois au Canada

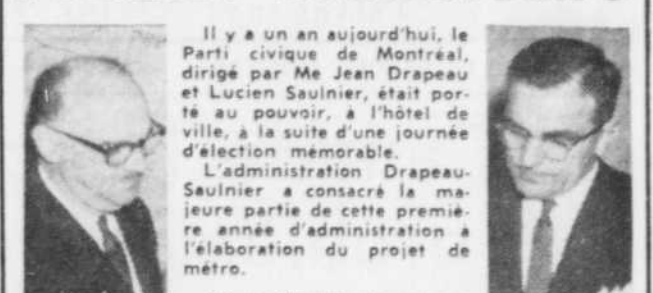
★ ZAM BOI bar-salon  
SALLE A MANGER HONG-KONG  
DEJEUNER D'HOMMES D'AFFAIRES  
servi tous les jours à compter de 11 h. a.m.  
\$1.50 et plus

EXCELLENTE CUISINE CHINOISE ET FRANÇAISE  
Membre de l'American Express et du Diners' Club

1258, RUE STANLEY  
UN. 6-6666

Stationnement gratuit après 5.30 p.m.

## Premier anniversaire



Il y a un an aujourd'hui, le Parti civique de Montréal, dirigé par Me Jean Béraud et Lucien Saulnier, était porté au pouvoir, à l'hôtel de ville, à la suite d'une journée d'élection mémorable.

L'administration Béraud-Saulnier a consacré la majeure partie de cette première année d'administration à l'élaboration du projet de métro.

Au lendemain de cet anniversaire les premières tâches auxquelles aura à se consacrer l'administration est d'abord la préparation de la prochaine assemblée du Conseil au cours de laquelle seront soumis, pour approbation, le règlement d'emprunt de \$125,000,000 et l'appropriation des crédits nécessaires à la réalisation du métro; les négociations avec la Fraternité des policiers de Montréal en vue de la signature d'un nouveau contrat de travail; la préparation du bill de Montréal et le budget de 1962-63.

SAULNIER

Lauréats des concours littéraires et scientifiques

Jean Béraud et le R. P. Pierre Angers, honorés

QUÉBEC (DNC) — A l'occasion de la cérémonie d'ouverture du troisième Salon du livre, M. Georges - Emile Lapalme, ministre des affaires culturelles a rendu publics les noms des lauréats des concours littéraires et scientifiques de cette année.

Dans la section de littérature qui portait sur les ouvrages consacrés à la critique littéraire, à la critique d'art, à la correction du langage, le jury a attribué un deuxième prix ex-aequo à M. Jean Béraud, critique dramatique à LA PRESSE, pour son ouvrage: "350 ans de théâtre au Canada français" et au R. P. Pierre Angers, S.J., du Collège de Jean-de-Brebeuf à Montréal, pour son essai intitulé: "Foi et littérature". Ils reçoivent chacun cinq cents dollars (\$500). Il n'y a pas de premier prix.

Le concours de la section des sciences était ouvert aux ouvrages de sciences appliquées et le choix du jury a été le suivant:

Premier prix (\$1,500): M.M. L. P. A. Robichaud et Maurice Boisvert, de Québec, pour leur ouvrage: "Graphes de fluence, théorie et applications"; deuxième prix (\$1,000): M.M. D. L. Mordell et J. W. Stachiewicz, de la faculté de génie civil de McGill, pour un travail dont le titre est: "Experimental Coal Burning Gas Turbine".

En sciences morales et sociales, où étaient acceptés les ouvrages en langue anglaise, le deuxième prix a été attribué à M. J. J. Cooper, de Montréal, qui recevra \$1,000, et dont l'ouvrage porte le titre: "The Blessed Communion". Il n'y a pas de premier prix.

Pour l'attribution de ces prix, les jurys étaient composés comme suit:

Littérature: Mme Fernande Saint-Martin, rédactrice de "Châtelineau - La Revue Moderne" représentant de la Société des écrivains; le Père Gustave Lamarche, S.V., représentant

(Suite à la page 6)

BYRRH  
vin APÉRITIF  
au Quinquina  
Servir très frais  
EMBOÛILLÉ EN FRANCE  
En vente dans tous les magasins de la Q.L.C. - Numéro 5408.

ALUMINIUM  
PORTES-FENÊTRES

Manufacturées par  
LES INDUSTRIES FARNHAM LTEE  
7502, 18e Ave, Saint-Michel  
RA. 5-2466  
Maison entièrement canadienne-française

SOLAR

Vous êtes un gourmet? Bien. Devenez un habitué de notre table et vous serez alors un gourmet à la page. N'est-ce pas mieux?

Que vous soyez amateur de cuisine française ou chinoise, votre satisfaction sera toujours assurée, entre les mains de nos chefs experts qui vous serviront les mets authentiques de leur patrie natale.

Réservez des maintenant un salon privé pour vos REUNIONS, NOCES ou BANQUETS, petits ou grands  
Composez : CL. 5-4321

Déjeuner d'affaires: \$1.50 et plus  
Pour compléter votre soirée, visitez notre charmant petit salon  
"Le Boudoir"  
Ou y dînez tous les soirs

Votre voiture stationnée gratuitement  
5000 est, Sherbrooke, angle Viau  
Il va sans dire que notre carte des vins peut déifier tous vos caprices

Reveillon  
RESTAURANT

Le prêt d'honneur aux étudiants

Merci Chers Concitoyens.

La sollicitation des Noms Réservés a lieu du 16 au 30 octobre dans chaque paroisse du diocèse de Montréal. Les professionnels et les anciens des universités sont maintenant sollicités dans leur paroisse respective plutôt que par profession.

Après avoir accordé plus d'un million en prêts depuis les débuts, le Prêt d'Honneur, en 1961, a refusé 675 prêts s'élevant à \$250,000.00. Voilà pourquoi votre souscription au Prêt d'Honneur doit être généreuse. Merci au nom des étudiants qui en bénéficieront.

Cordialement.  
Paul Courtois,  
Président Général.

N.B. Demander à l'auxiliaire de présenter sa carte d'identité.

VENEZ VOUS DELECTER A  
**La Fontaine de Trevi**  
RESTAURANT  
CUISINE ITALIENNE RENOMMEE  
STEAKS et SHISH-KEBAB GRILLÉS sur CHARBON  
de BOIS — POULET BAR-B-Q  
Diners d'affaires servis tous les jours  
Permis complet de la C.L.Q.  
6717, rue ST-HUBERT (près de St-Zotique) CR. 1-0855

Le prêt d'honneur aux étudiants  
Merci Chers Concitoyens.  
La sollicitation des Noms Réservés a lieu du 16 au 30 octobre dans chaque paroisse du diocèse de Montréal. Les professionnels et les anciens des universités sont maintenant sollicités dans leur paroisse respective plutôt que par profession.  
Après avoir accordé plus d'un million en prêts depuis les débuts, le Prêt d'Honneur, en 1961, a refusé 675 prêts s'élevant à \$250,000.00. Voilà pourquoi votre souscription au Prêt d'Honneur doit être généreuse. Merci au nom des étudiants qui en bénéficieront.  
Cordialement.  
Paul Courtois,  
Président Général.  
N.B. Demander à l'auxiliaire de présenter sa carte d'identité.

SALLE KOWLOON  
VENEZ DINER ET DANSER  
AU SON DE LA MUSIQUE DE  
PETER BARRY  
ET SON ORCHESTRE  
Tous les soirs y compris le dimanche  
Pas de couvert — pas de minimum — pas de frais  
d'admission du dimanche au vendredi  
**SUZIE WONG'S**  
— PERMIS COMPLET —  
Le plus nouveau et le meilleur restaurant chinois au Canada  
★ ZAM BOI bar-salon  
SALLE A MANGER HONG-KONG  
DEJEUNER D'HOMMES D'AFFAIRES  
servi tous les jours à compter de 11 h. a.m.  
\$1.50 et plus  
EXCELLENTE CUISINE CHINOISE ET FRANÇAISE  
Membre de l'American Express et du Diners' Club  
1258, RUE STANLEY  
UN. 6-6666  
Stationnement gratuit après 5.30 p.m.

Vous êtes un gourmet? Bien. Devenez un habitué de notre table et vous serez alors un gourmet à la page. N'est-ce pas mieux?  
Que vous soyez amateur de cuisine française ou chinoise, votre satisfaction sera toujours assurée, entre les mains de nos chefs experts qui vous serviront les mets authentiques de leur patrie natale.  
Réservez des maintenant un salon privé pour vos REUNIONS, NOCES ou BANQUETS, petits ou grands  
Composez : CL. 5-4321  
Déjeuner d'affaires: \$1.50 et plus  
Pour compléter votre soirée, visitez notre charmant petit salon  
"Le Boudoir"  
Ou y dînez tous les soirs  
Votre voiture stationnée gratuitement  
5000 est, Sherbrooke, angle Viau  
Il va sans dire que notre carte des vins peut déifier tous vos caprices  
**Reveillon**  
RESTAURANT

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui est l'éditeur, Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. Le Canadian Press est autorisé à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$25.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361\*

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 24 OCTOBRE 1961

## Canada français et problèmes belges

Je souhaite que de jeunes Canadiens français, formés à des disciplines diverses, étudient en profondeur l'exemple belge et l'exemple suisse. Nous en avons souvent tiré des analogies rapides, mais il semble que nous n'ayons jamais serré de près les analogies et les dissemblances. Pourtant ces peuples vivent, à leur manière, une situation pareille à la nôtre; dans les deux cas, le français joue un rôle important, ce qui facilite l'approche. Les étudier, ce serait une nouvelle façon de nous regarder nous-mêmes, de percevoir les richesses et les périls de notre propre existence.

D'ailleurs quelques problèmes précis — comme celui du bilinguisme, dans tous ses aspects — reçoivent là-bas des solutions que nous devrions examiner.

Au risque de céder moi aussi à la tentation de faire des rapprochements artificiels, je voudrais signaler quelques articles consacrés par *La Revue Nouvelle* (1) à la question belge: "approches des problèmes flamands et wallons". Pour bien les comprendre et les situer, il faudrait posséder une meilleure connaissance préalable des milieux. Mais ces pages sont riches, les Canadiens qui réfléchissent sur les données actuelles du problème canadien en tireront du profit.

Quand un Canadien français arrive en Belgique, il se sent tout de suite attiré par les francophones, c'est-à-dire les Wallons. Pourtant, sans cesser d'éprouver à leur endroit une sympathie particulière, il se rend vite compte que le destin flamand ressemble davantage au sien.

Les Flamands forment une communauté nationale solidement structurée. L'histoire avait fait d'eux des catholiques, des paysans, des traditionalistes. En 1830, ils sont entrés dans la Belgique en parents pauvres, un peu méprisés, tandis que les francophones prenaient la direction des affaires. Les Flamands étaient alors une minorité. Ils ont dû se battre longtemps et vigoureusement pour se faire admettre, en tant que Flamands, dans un État unitaire. Les artistes ont joué un rôle important dans cette prise de conscience.

J'ai passé quelques semaines en Belgique, avant la guerre. Les Flamands étaient alors devenus la majorité; mais la situation acquise par la langue française et les Wallons demeurerait prépondérante. Mes amis francophones s'étonnaient de l'obstination avec laquelle les Flamands — qui parlent une langue sans rayonnement international — prétendaient s'affirmer et se faire admettre. Quand ils disaient: "Pourquoi ces luttes stériles? Il ne devrait y avoir ici ni Wallons ni Flamands, contentons-nous d'être tous des Belges", mes camarades ne se rendaient pas compte qu'ils demandaient aux Flamands de devenir, culturellement, des Wallons. C'était l'équivalent de: LET'S ALL BE CANADIANS, si répandu ici, où s'exprime naïvement et inconsciemment la certitude du plus fort.

Les Wallons avaient perdu leur prépondérance numérique. Mais ils profitaient du voisinage français — qui en même temps les empêchait de prendre vivement conscience de ce qu'ils sont en tant que Wallons.

Or la situation continue d'évoluer. La Wallonie ne représente désormais que 32 p.c. de la population totale belge. Ses industries s'anéantissent. Les grands partis belges, consacrés à l'État unitaire, ne veulent guère l'admettre, mais des mouvements expriment cette inquiétude.

Pour en comprendre le sens, imaginez que le Canada anglais soit devenu minoritaire au Canada, et que les industries ontariennes se sentent menacées par la vitalité nouvelle de l'industrie québécoise.

Alors, la malaise wallon permet aux Wallons de se sentir davantage solidaires. Certains craignent les conséquences du jeu démocratique: "La Wallonie se sent prise au carcan de l'État unitaire". Elle ne paraît songer ni à la sécession (à la France, sa voisine) ni à la sécession: elle s'oriente pour l'instant vers le fédéralisme.

Ceci est particulièrement net dans les milieux syndicaux — on l'a vu l'an dernier durant des grèves orageuses. Des parlementaires wallons adoptent la même attitude: selon eux, "seul un régime fé-

déral est de nature à permettre à la Wallonie, au sein de la Belgique, d'assurer le développement culturel, économique et social auquel elle a droit, comme tous les pays du monde".

J'ai souligné les derniers mots: le fédéralisme est pris au sérieux et repose sur le droit des Wallons à l'autodétermination: "Les Wallons demandent seulement à déterminer leur destin dans le cadre d'un État fédéral", d'un État vraiment fédéral. Je ne crois pas que ces Wallons se contenteraient d'un régime copié sur la Confédération canadienne.

On s'attendait à voir les Flamands, devenus majorité, se réjouir de posséder enfin l'État belge. Or la situation est complexe. Bruxelles, la capitale, située en pays flamand, conserve néanmoins l'habitude de parler et de penser français; à Bruxelles, c'est le français qui demeure la langue assimilatrice.

Ici encore, pour mieux deviner ce qui se passe, imaginons que la capitale du Canada soit Montréal — un Montréal beaucoup plus nettement anglophone, avec un arrière pays aussi nettement français.

Quoique majoritaires, les Flamands se sentent donc eux aussi mal à leur aise dans le "carcan" belge. Celui-ci sanctionne "l'ingérence des cultures", au détriment de la culture flamande. La proximité de la France (comme ici, pour l'anglais, la proximité des États-Unis) joue en faveur de la langue et de la culture françaises. En Belgique, seuls les Flamands sont bilingues, de sorte que "l'unilinguisme des uns n'est possible que par le bilinguisme des autres". Situation connue...

Comment la rétablir? Être chez soi au sein d'un État fédéral; faire en sorte que l'appareil étatique appuie la langue et la culture des Flamands. Mais ne serait-ce pas violer des libertés? Ici, quoique cet article soit déjà trop long, je ne résiste pas au plaisir de citer M. Lode Claes:

*Le petit négociant flamand qui met ses enfants dans une école française de Bruxelles n'agit pas librement en père de famille ni uniquement par le souci de leur avenir: c'est tout simplement un homme qui subit la pression de l'influence du français à Bruxelles, et qui se laisse gagner par la médiocrité estimée dans laquelle la langue flamande est tenue par sa clientèle francophone. En effet, comment pourrait-il compromettre la cohésion culturelle de son foyer s'il ne cédait pas, inconsciemment, à une pression extérieure? De même, l'employé flamand d'une entreprise gantoise de textiles qui prie son patron d'organiser des cours de langue française, n'est pas un homme qui a été séduit par le prestige culturel de la langue de Voltaire, et qui croit au manque de vitalité culturelle du "flamand"; c'est un homme qui regarde vers le haut de l'échelle sociale; il se rend compte que dans l'entreprise qui l'occupe, de même que dans les trois quarts des autres entreprises gantoises, ce sommet tout puissant dont dépend sa promotion est d'expression française — et il tire de ce fait les conclusions pratiques qui lui semblent s'imposer.*

Dans ce paragraphe, remplacez flamand par canadien-français, et français par canadien-anglais: M. Claes vient de décrire Montréal. Il n'en tire pas des conclusions extrêmes: "Voici pas mal longtemps, écrit-il, que l'existence de ces facteurs de social control a été démontrée, et voici longtemps aussi qu'on admet que lorsque l'État intervient pour y mettre bon ordre, il n'agit pas à l'encontre de la liberté fondamentale, mais travaille au contraire à sa restauration". Il est donc légitime que l'État épaulé la langue et la culture faibles — comme il est légitime qu'il vienne au secours des classes pauvres: non pour les régenter, mais pour leur permettre d'avoir des conditions de vie normale.

Nous ignorons comment Wallons et Belges régleront leurs difficultés. Mais c'est nous enrichir de voir de près comment ils les combattent.

André LAURENDEAU

(1) *La Revue Nouvelle*, août-septembre 1961. Revue mensuelle publiée à Bruxelles. (A Montréal: Periodica).

### Moscou et Pékin

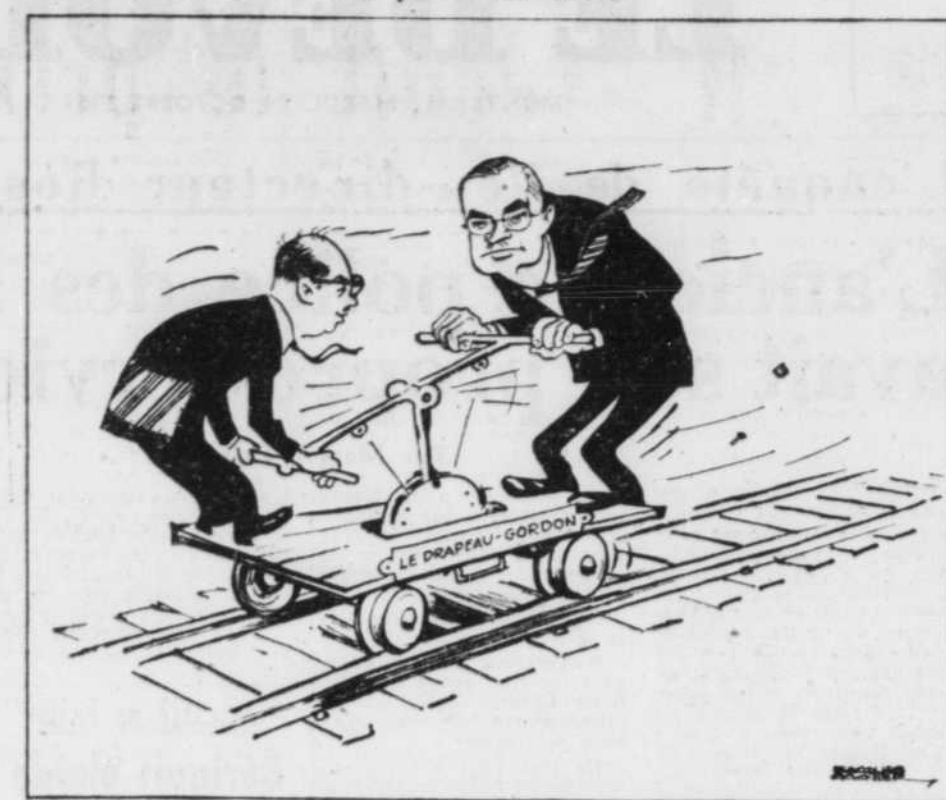
Le conflit qui oppose la Chine à la Russie quant à l'attitude du monde communiste à l'égard de l'Occident n'est pas nouveau mais il risque d'éclater au grand jour par la révolte de l'Albanie soutenue par Pékin. Dans le passé, lorsque la Yougoslavie a été expulsée du bloc soviétique par Staline, le régime de Belgrade voulait s'emparer du joug de Moscou, et a été accusé de déviation par le Kremlin.

Après la déstalinisation, ce sont des réactions du même ordre qui se sont produites tour à tour en Allemagne de l'Est, en Pologne, et lors du soulèvement hongrois qui a été écrasé par l'armée rouge. Mais cette fois c'est Moscou qui est accusé de déviation par Pékin, en particulier sur le

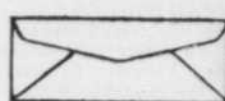
## BLOCS NOTES

recours à la guerre contre les pays capitalistes. Le débat tient à des causes multiples et complexes, mais il provient surtout de l'évolution des armements et des progrès de la Russie. L'Union soviétique a cessé, au moins dans une certaine mesure, d'être un pays sous-développé, de sorte que son industrialisation la rend plus vulnérable à la guerre; désormais elle a quelque chose à perdre, et ne peut plus compter sur l'étendue de son territoire pour user les assauts d'une guerre mondiale, alors que les États-Unis disposent d'armes nucléaires capables de supprimer

### Les petits cachotiers



Ils l'avaient leur métro tout l'temps!



## lettres au DEVOIR

### La tribune des lecteurs

Monsieur le directeur,

Je voudrais donner suite à la lettre de M. Roger Ethier ("Le Journal catholique" 10 octobre) parue en écho à une verte semence que vous a servie M. l'abbé A. Longpré le 4 oct. ("L'Éducateur Religieux"). En instituant une tribune "libre", vous offrez à vos lecteurs l'occasion d'exprimer leurs opinions sur les événements ou sur ce qui s'imprime dans d'autres colonnes de votre journal. Vous ne prenez pas

parti pour ou contre les opinions ainsi exprimées (sauf dans vos éditoriaux lorsque le sujet en vaut la peine) et vous ne trahissez nullement votre idéal journalistique.

Vous donnez tout simplement à vos lecteurs un moyen de "dialoguer" et de s'éclairer mutuellement. Tout lecteur qui vous écrit accepte donc d'avance le risque d'être contredit, car c'est là le propre de la discussion et "de la discussion jaillit la lumière".

En suivant la pensée de l'abbé, vous ne devriez publier, même dans votre tribune libre, aucune opinion qui ne soit conforme à celle d'une certaine partie de votre auditoire. Le dialogue se transformerait ainsi en monologue, votre journal deviendrait monolithique et votre tribune dite libre jouirait d'une liberté à sens unique... Autant dire que ce ne serait plus une tribune libre.

G. NERAY

Monsieur le rédacteur,

En marge d'une lettre, signée "un professeur de carrière" et parue dans "Le Devoir" du 18 octobre. Serions-nous encore sous le signe de la terreur pour craindre de signer son nom? ... Enfin, ça viendra.

En attendant, notre professeur se livre à une curieuse et d'autant plus néfaste pour nos jeunes qu'elle se passe sous nos yeux et sans que personne ou peu, ose faire quoi que soit pour la corriger. Je suis, d'une part, nettement favorable à la formation militaire de la jeunesse. Mais d'autre part, cette formation ne doit pas se faire au dé-

triment de ce que nous possédons de plus cher, notre langue. Elle doit s'accomplir uniquement et entièrement en français. Cet enseignement massif de notre jeunesse qui la submerge au climat voulu par le vainqueur de 1760 est symbolique de notre avachissement.

Pour ma part, j'ai trois jeunes fils. Je tiens à informer ces autorités qu'advenant le cas où l'un d'eux devrait fréquenter l'une quelconque de ces écoles où l'on enseigne le mercenariat que je m'opposerais catégoriquement et de façon non équivoque à leur enrôlement. L'enseignement à mes fils qu'il y a HONNEUR à servir sa patrie mais que cet HONNEUR ne

doit s'inscrire qu'en FRANÇAIS. L'amour intégral qui porte jusqu'à risquer sa vie pour le soi qui nous a vu naître et qui nous nourrit ne saurait se graver dans d'autres langues que dans celle que nous avons connue sur les genoux de nos mères. En agissant comme ils le font, les Anglais d'Ottawa, c'est-à-dire en refusant la formation française des cadets du Québec, ils laissent à nos jeunes un séquent gros jeu dont ils porteront seuls la conséquence. L'exemple de tant d'autres pays émancipés devrait, il me semble, leur suffire.

G. K. Parent,

St-Antoine des Laurentides, Québec.

### De Bourassa à Lesage

M. le rédacteur,

"C'est à peine si nous avons une patrie... L'œuvre des pères de la Confédération a lamentablement avorté... Depuis cinquante ans et, à certains égards, depuis la conquête anglaise, nos hommes publics, nos dirigeants de toutes catégories, nos publicistes de toutes nuances n'ont cessé de fausser en nous le sens patriotique et jusqu'aux plus élémentaires vérités de l'histoire, de prodiguer les fausses adulations à l'Angleterre, les protestations d'amour à la France, de proclamer l'exceptionnelle liberté et le bonheur sans mélange

dont nous jouissons. Il ne passe pas un commis anglais sans que nous clamions à ses pieds notre loyauté envers l'Angleterre; il n'arrive pas un cabotin de Paris sans que nous entonnions avec de fausses larmes dans la gorge, le cantate de notre culte pour la "Frrrrrance".

Ce texte a été publié dans "Le Devoir" vers 1921; il était signé par un Monsieur Henri Bourassa. (cf. "La Presse catholique et nationale", imprimerie du Devoir, Montréal 1921.)

J'avais précisément ce texte devant moi alors qu'aux

nouvelles nationales de 11 heures (TV), M. Jean Lesage, lors de la collation de son doctorat "honoris causa" à l'Université de Sherbrooke, piquait une crise de "confédéralisme".

Il est permis de constater que les temps n'ont guère changé. Seul peut-être que nous, maintenant, nous avons nos cabotins... ils vont à Paris... en délégation... ma chère!

VIVE L'INDEPENDANCE DU QUÉBEC.

Paul Tremblay,

Port-Alfred

### Le volontariat obligatoire

Au "professeur de carrière", Votre lettre au "Devoir" parue le 18, reflète bien l'opinion de certains, heureusement rares, professeurs à la commission scolaire, concernant les corps de cadets dans nos écoles secondaires. Je ne suis ni professeur de carrière, ni militaire en toute objectivité que votre ignorance des faits provoque l'aveuglement de votre objectif.

J'ai été, moi-même, officier de milice, directement et indirectement, à temps partiel, aux corps de cadets depuis près d'une quinzaine d'années. Je puis affirmer en toute honnêteté que je n'ai jamais eu connaissance d'atteinte à la liberté, de pressions indues ou de méthodes coercitives telles que vous le mentionnez dans votre lettre.

Je déplore les remarques blessantes que vous faites à l'endroit des principaux et de leurs assistants. Vos affirmations sont non seulement gratuites et mensongères mais calomnieuses et peuvent créer un doute qui n'est pas la question.

Que certains professeurs retiennent une solide, soit: mais vous

oubliez qu'ils doivent eux-mêmes payer un uniforme dispendieux, qu'ils ont des frais généraux et que souvent certains doivent combler le déficit d'opération du corps de cadet, résultant de la perte d'équipement.

L'armée compte beaucoup plus sur leur dévouement dévoué que sur la solde restreinte par un budget toujours insuffisant. Et si certains professeurs s'amusent à quelques dollars (très loin de vos quatre chiffres) ce ne serait pas un ingrât que de vendre des cravates ou des chaussures en fin de semaine ou de donner des cours du soir à domicile.

Mais votre obsession primordiale, semble de croire l'armée toujours "anglaise". C'est étrangement vraisemblable en 1939. Notre abstentionnisme a fait que nous avons eu bien du mal à remplir les cadres d'officiers. Vous aimez mieux laisser "les anglais" comme vous le dites, se qualifier pour les postes supérieurs pour ensuite critiquer l'anglicisation des cadres. Ayons donc un peu de logique, cher professeur de carrière: le fait français existera dans l'armée en autant que nous aurons des

hommes qui se tiendront debout et qui auront été formés par des professeurs convaincus; ce n'est donc pas en les éloignant comme vous le faites que vous y réussirez.

Que l'on soit de gauche ou de droite, séparatistes ou non, nous reconnaissons avec le reste du Canada les communistes exceptés: la nécessité de l'armée dans la nation. Il est vrai que les grands philosophes, y compris saint Thomas, nous avaient précédés. S'il doit y avoir une armée, nous devons en être, et avec une juste représentation. A ce sujet je me rappelle la campagne de 1951 de Pierre Vigeant, dans "Le Devoir", concernant la représentation canadienne-française dans les cadres supérieurs, campagne qui a porté fruit mais dont le travail est loin d'être terminé: il ne faut pas boudier l'armée mais bien s'emparer des postes qui nous reviennent.

Depuis deux ans, nous considérons avec raison, l'éducation comme notre problème primordial. Vous comme professeur, vous avez beaucoup à faire dans ce sens. Oubliez donc vite qu'on vous a consigné pour remplacer

### L'OPINION DU LECTEUR

## Faut-il exclure l'U.R.S.S. des Nations Unies?

Lettre ouverte au président Kennedy

Monsieur le président,

Récemment, à propos de BERLIN, monsieur KHROUCHCHEV, brandissant son incroyable panoplie de bombes et de fusées, a menacé l'humanité d'extermination. Demain, pour appuyer sa menace, il doit faire éclater sa super-bombe de 50 mégatonnes. De quoi sera fait après-demain? Nul ne le sait.

Le but de l'Union soviétique est clair. Il s'agit de subjuger le monde par la terreur, d'annihiler sa volonté et sa capacité de résistance nerveuse, de la paralyser.

Cette attitude est intolérable. Elle a provoqué et provoque encore, partout dans le monde, des protestations indignées dont le maître du Kremlin ne saurait éperduement, vous le savez mieux que quiconque. Mais personne ne dit l'essentiel, à savoir que la menace de monsieur Khrouchchev constitue une violation flagrante de l'esprit et de la lettre de la Charte des Nations Unies.

Ce fait est incontestable. Sans doute s'explique-t-il en partie par l'impudence, bien connue, des Occidentaux, à prendre la moindre initiative dans le domaine international. Condamnés à toujours subir l'événement ils ne peuvent qu'enregistrer celui-ci comme les autres. Mais expliquer n'est pas justifier. Au surplus, s'il en a été ainsi dans le passé, doit-il en être toujours ainsi dans l'avenir? Et ne nous avons pas laissé entendre, que le jeune et dynamique président que vous êtes, résolu à assumer pleinement la direction du monde libre, mettrait un terme à cet état de choses?

En tout cas, le fait est certain, incontestable: il y a violation de la Charte.

En signant ce texte, il y a 16 ans, l'Union soviétique s'est engagée solennellement à "pratiquer la tolérance, à vivre en paix avec les autres peuples dans un esprit de bon voisinage, à développer entre les nations des relations amicales..." en un mot à "œuvrer pour la paix".

En menaçant aujourd'hui le monde d'annihilation et en appuyant sa menace sur les armes terribles que l'on connaît, l'Union soviétique renie sa signature, viole son engagement. Elle se révèle, et de la façon la plus odieuse, non plus un facteur de paix, mais un facteur de guerre. Elle s'appelle l'ennemi de l'édifice qu'elle a contribué à construire. Elle se met d'elle-même hors-la-loi internationale.

Eh bien, il faut le dire. Il faut le hurler. Il faut stigmatiser ce forfait, car c'en est un. Il faut lui imposer une sanction. Et la sanction doit être à la mesure de la faute: exemplaire, éclatante. Elle s'impose d'elle-même à l'esprit comme une conséquence naturelle: l'Union soviétique n'a plus sa place aux Nations Unies. Il faut l'en exclure. Au moins pour un temps.

C'est la tâche, redoutable mais nécessaire, monsieur le président, qui vous incombe. Sans délai, il vous appartient de convoquer les Nations Unies en assemblée extraordinaire, de les inviter à prendre acte de l'attitude du gouvernement soviétique, à déclarer son comportement incompatible avec la Charte, et à prononcer son exclusion.

Prenez cette initiative. Ayez ce courage et cette audace. Tous les peuples seront avec vous. Mais non toutes les nations, bien sûr. N'importe. Dans cette circonstance exceptionnelle où il s'agit de rien de moins que de la survie de l'humanité, les nations doivent se compléter.

D'innombrables conseillers vous objecteront, sans doute, que ce n'est pas la première fois que la Charte des Nations Unies est violée par l'un de ses membres. Cela est vrai. Hongrie, Suez, Congo, Bizerte... autant de violations. Il y en a d'autres. Pourtant, aucune mesure d'exclusion n'a jamais été prise contre les coupables. Il y aurait donc abus de pouvoir de la part des Nations Unies si une sanction de cette nature était infligée à l'U.R.S.S. Il n'y a pas de précédent.

ce professeur qui s'occupe de cadets — et cela sans vous remercier. Rappelez-vous que demain, il nous faudra des chefs dans toutes les sphères d'activités du Canada français. L'armée sera une de celles-là.

Un officier supérieur de milice

N.D.L.R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

Cette argumentation est épicurienne et vous n'écoutez pas vos conseillers.

Les conflits qui se sont produits dans le monde depuis la fin de la guerre étaient des conflits locaux, prévisibles et, somme toute, inévitables. L'apaisement de la paix est une longue patience. Quand des nations se sont fait la guerre pendant des siècles, il n'est pas possible d'espérer qu'elles s'embrassent fraternellement du jour au lendemain, alors que d'immenses intérêts sont en jeu, que des idéologies divergentes s'affrontent, alors surtout que notre époque, travaillée par des forces obscures, est en pleine fermentation.

Mais si l'O.N.U. n'a pu empêcher certaines violations de la Charte, du moins son intervention s'est-elle montrée toujours utile, sinon efficace. A l'exception de la Hongrie, chaque fois que l'Organisation a réussi à séparer les combattants, à repousser les agresseurs et, finalement, à imposer sa loi, le résultat n'est pas si mince. Si imparfaite qu'elle soit, l'O.N.U. reste encore la suprême sauvegarde et le suprême recours. Et jusqu'alors elle a rempli son rôle.

Si aucune décision d'exclusion n'a été prise dans le passé, c'est donc qu'en dernier ressort, force est restée à la loi internationale.

Nous sommes aux prises aujourd'hui avec un tout autre problème. Monsieur Khrouchchev menace d'annihilation le monde si satisfaction ne lui est pas donnée à Berlin. Aucune commune mesure avec Suez ou le Congo. Ce n'est pas un conflit local. C'est un défi global, une menace de génocide, un crime de lèse-humanité.

Il n'y a pas de précédent, en effet. Que peut faire l'O.N.U. Séparer les combattants? Il n'y en a pas. Rappelé le perturbateur au respect de la loi commune? Impossible. Sa violence n'est que verbale. Le mal est fait, irrémédiable, si tôt les paroles prononcées et emportées par le vent. Aucune parole, aucune riposte.

Il reste seulement trois milliards d'hommes, de femmes et d'enfants qui vont vivre désormais dans l'angoisse et dans la peur. En sommes-nous réduits à dire que cela est sans importance?

Vos exclussions objecteront encore: l'exclusion serait une folie. L'U.R.S.S. n'acceptera pas d'être mise au ban de l'humanité, même sur le plan moral. Cette mesure extrême ne peut que la pousser à la guerre.

Le n'est pas vrai. Les hommes de Kremlin sont parfaitement lucides. Ils savent que la guerre serait un cataclysme pour eux comme pour le reste du monde. Ils ne la veulent pas. Ce qu'ils veulent, c'est le chantage permanent à la guerre, qui leur assurera, sans guerre, la domination du monde, d'abord par la peur, ensuite par la force. Mais c'est justement ce chantage qu'il ne faut pas leur permettre. Que l'Union soviétique soit au dedans ou en dehors des Nations Unies ne change rien aux données fondamentales du problème.

Non, monsieur le président, aucune objection ne vaut.

Pour l'honneur des hommes, pour leur dignité, pour le respect qui est dû à la vie humaine, l'Union soviétique doit être exclue des Nations Unies. Aucune autre solution n'est acceptable.

Le monde ne peut pas vivre éternellement sous le régime de terreur, de fanatisme, de menaces, d'insultes, de violences verbales ou physiques auquel il est présentement soumis.

Il faut un exemple, un coup de semonce.

Prenez cette initiative. Ayez ce courage et cette audace. Vous aurez bien mérité de la Paix.

Roger GILLIET

### La Bible vous parle

Si nous supportons les fatigues et les malédiction, c'est que nous avons mis notre espoir dans le Dieu vivant qui est le Sauveur de tous les hommes et surtout des croyants.

(I Tim 4, 11)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

De mesures sociales que les gouvernements trouvent impopulaires: réformes agraires, lutte contre la corruption, imposition d'un régime fiscal équitable. Voilà des conditions économiques qui sont en même temps politiques. Ailleurs il faudrait supprimer des coutumes séculaires comme le refus de tuer les vaches dans l'Inde. Parfois, certains efforts vont beaucoup plus loin et suggèrent, pour restreindre la natalité, des mesures que la morale chrétienne condamne.

La tâche de Washington n'est pas facile, ni du côté des efforts qu'on peut demander aux pays pauvres, ni dans le choix des pays non amis qu'on juge bon d'aider pour ne pas les laisser davantage à la merci de Moscou.

P. S.

## Aux... QUATRE COINS du monde...

### Cambodge

PNOMPENH. — Le gouvernement cambodgien a décidé par un vote unanime de son parlement de rompre ses relations diplomatiques avec la Thaïlande, un pays voisin.

La résolution adoptée accuse le premier ministre thaïlandais, le feld-maréchal Sarit Thanarat, de se permettre d'une façon continue des insultes à l'endroit du Cambodge et précise qu'il cherche à provoquer un conflit armé entre les deux pays.

Le parlement a approuvé des mesures destinées à préparer la nation et l'armée à toute agression éventuelle de la part de la Thaïlande.

### Algériens

PARIS. — La police parisienne a fait savoir hier que 8.500 des Algériens arrêtés au cours des manifestations de la fin de semaine ont été relâchés.

Quelque 500 d'entre eux ont été déportés en Algérie et plus d'un millier sont présentement l'objet d'une vérification sérieuse de la part des autorités.

### E.-U. : retard

CAPE-CAVERAL. — Le lancement d'un satellite de type Ranger II a été remis pour une troisième fois hier, à cause de difficultés techniques. L'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace a annoncé le retard de l'engin qui mesure 102 pieds de longueur et qui devait partir pour une balade de 1.000.000 de milles. Les causes du retard n'ont pas été établies et la date de la prochaine tentative n'a pas été annoncée. Vendredi et dimanche, des difficultés du même ordre avaient empêché le lancement du Ranger.

### Congo

LEOPOLDVILLE. — Le premier ministre du Congo, M. Cyrille Adoula, a rejeté hier une formule de compromis suggérée par le gouvernement katanga et a demandé aux Nations Unies d'appuyer toute mesure qu'il pourrait prendre contre la province secessionniste. Le ministre de l'Information Joseph Ileo a indiqué que son gouvernement en appellera probablement au conseil de sécurité des Nations Unies.

M. Ileo a déclaré aux reporters que l'appel au conseil de sécurité aura lieu et que le secrétaire de l'ONU prenne immédiatement des décisions destinées à empêcher le Katanga de se séparer du reste du pays. M. Ileo a ajouté que la proposition de réconciliation du président katanga, M. Tschombé, était illégale et ne fournissait aucune base de solution.

### Katanga

ELISABETHVILLE. — Le président de la province du Katanga, M. Moïse Tschombé a annoncé hier que les forces du gouvernement central du Congo ont déclenché hier matin deux attaques contre sa province. Tschombé a précisé que la nouvelle de ces attaques lui est parvenue alors qu'il était en séance de cabinet, séance qui étudiait la réponse du gouvernement de Leopoldville à ses propositions sur une union économique avec le reste du Congo.

Le président du Katanga a précisé que ces attaques s'étaient produites dans le nord-est de son pays. "Alors que nous étudions sa réponse, a conclu M. Tschombé, le gouvernement du Congo nous attaque en parole, à Leopoldville, et avec des balles au Katanga même".

# M. "H" reçoit le prix Nobel de la Paix 1961

OSLO, Norvège. — L'ancien secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, a reçu hier, à titre posthume, le prix Nobel de la paix pour l'année 1961.

Ce prix a été attribué pour l'année 1960 à Albert John Luthuli, d'Afrique du Sud, ancien chef zoulou devenu chef chrétien.

M. Hammarskjöld est le premier à recevoir le prix à titre posthume, et M. Luthuli est le premier Africain à l'obtenir.

Le comité du Prix Nobel de la paix a déclaré que la somme correspondant au prix, \$48.460, serait mise à la disposition de la succession de M. Hammarskjöld.

### Aucune raison

On ne donne aucune raison précise pour laquelle ce prix a été accordé à M. Hammarskjöld. On en parlait cependant beaucoup comme d'un candidat l'an dernier pour sa participation à l'oeuvre des Nations

Unies au Congo. Cette participation s'est produite trop tard, cependant, pour que le comité puisse, selon les règlements, accepter sa candidature, et le comité décida de ne pas accorder de prix cette année-là.

Aucune raison n'a été donnée pour le retard apporté à la remise du prix pour 1960.

C'est la troisième fois qu'un Prix de la paix est accordé à un membre des Nations Unies. Le sous-secrétaire des Nations Unies, M. Ralph I. Bunche, des Etats-Unis, a obtenu le prix en 1950. Le bureau de l'ONU du comité pour les réfugiés obtint cette récompense en 1954.

M. Hammarskjöld, qui dirigea l'exécutif de l'ONU de 1953 jusqu'à sa mort a été mentionné comme candidat l'an dernier après avoir mis sur pied au milieu de l'été 1960 une force de l'ONU destinée à mettre fin au chaos qui régnait au Congo.

### Première mission

Sa première mission réussie fut un voyage à Pékin, en décembre 1954, pour obtenir la libération de 11 aviateurs américains dont l'emprisonnement causait une tension croissante entre la Chine communiste et les Etats-Unis.

Au printemps 56, lorsque la tension au Moyen-Orient menaçait de devenir explosive, M. Hammarskjöld obtint un cessez-le-feu entre Israël et ses voisins arabes. Il obtint un an plus tard un cessez-le-feu à Suez, où Israël, la France et la Grande-Bretagne attaquèrent l'Egypte.

M. Hammarskjöld organisa une force d'urgence des Nations Unies pour maintenir la paix le long de la frontière égyptienne. Il organisa également le déblaiement du canal de Suez encombré par des navires coulés par l'Egypte pendant l'opération de Suez.

### Chef zoulou

M. Luthuli, ancien chef zoulou, est un des chefs

noirs les plus respectés parmi les 10.000.000 de Noirs d'Afrique du Sud, surtout en raison du combat qu'il a mené pour diminuer la discrimination raciale.

Dirigeant du Congrès africain maintenant hors la loi, M. Luthuli s'est vu interdire la vie publique et a séjourné périodiquement en prison depuis huit ans.

Sa modération lui a gagné le respect de certains Blancs d'Afrique du Sud qui veulent que le gouvernement atténue sa politique d'apartheid.

Les fonds pour ce prix ont été laissés par Alfred Nobel inventeur de la dynamite.

Le prix est accordé à l'homme qui, selon la volonté de Nobel, "a fait le plus ou le mieux pour améliorer le sens de la fraternité entre les peuples, pour supprimer ou réduire en importance les armées permanentes et pour créer des congrès de la paix ou en encourager les travaux".

## JOC : 100 caisses de prévoyance ont en épargne \$186,063.36

La J.O.C. présentait la semaine dernière son rapport annuel des caisses de prévoyance à la fédération des caisses populaires Desjardins à Lévis. Le bureau exécutif, présidé par M. Emile Girardin et comprenant tous les présidents des caisses régionales Desjardins se sont dit enchantés des progrès réalisés en 1960 par les caisses de prévoyance de la J.O.C.

La J.O.C. croit vraiment avoir trouvé la formule pour cultiver chez la génération actuelle, le sens de l'économie. En effet, depuis deux ans, la caisse de prévoyance chez les jeunes travailleurs a donné de merveilleux résultats.

Il est bon de noter que cette caisse est dirigée et organisée par les jeunes travailleurs eux-mêmes qui recrutent les membres, perçoivent l'argent approuvé ou désapprouvent les retraits. Le dépôt global est fait aux caisses populaires Desjardins de chaque ville.

Actuellement plus de 100 caisses de prévoyance fonctionnent dans une cinquantaine de paroisses. La caisse de prévoyance comprend une section séparée pour les filles et une pour les garçons. Plus de 3.000 jeunes y ont déposé en 2 ans, la somme de \$186.063.36. Un autre résultat de ce travail d'éducation, a été que de nombreux jeunes se sont ouverts un

1898

## Adenauer devra-t-il se défaire de son fidèle lieutenant : von Brentano?

BONN — Le chancelier Conrad Adenauer se trouve aujourd'hui devant un choix difficile : remplacer le ministre des affaires étrangères d'Allemagne occidentale, M. Heinrich von Brentano ou diminuer ses propres chances d'être choisi chancelier pour la quatrième fois.

M. von Brentano est l'exécutant fidèle de la politique du chancelier âgé de 85 ans. Mais le parti de la démocratie libre a décidé de faire partie d'un

gouvernement de coalition avec les chrétiens démocrates de M. Adenauer à la seule condition que le ministre des affaires étrangères soit remplacé.

Le parti de la démocratie libre a déclaré que le chancelier pouvait prendre qui il voulait pour remplacer M. von Brentano et que le nouveau ministre des affaires étrangères ne devrait pas nécessairement être de ce parti. Il s'agit officiellement, pour le parti qui a décidé de former une coalition gouvernementale avec celui de M. Adenauer, de donner à l'Allemagne fédérale une politique étrangère plus souple. Des membres du parti de la démocratie libre ont déclaré officiellement qu'ils voulaient faire disparaître d'un important poste ministériel un "approbateur incurable".

### M. Erich Mende

M. Erich Mende, chef du parti de la démocratie libre, a déclaré que M. Adenauer lui avait proposé le poste de ministre des Affaires étrangères mais qu'il s'en était tenu à son engagement de ne pas se trouver dans un cabinet présidé par l'actuel chancelier et qu'il avait refusé.

Des informateurs déclarent que l'ambiteux Gerhardt Schroeder, actuellement ministre de l'Intérieur et fidèle à M. Adenauer, est considéré comme un des principaux candidats au

poste de ministre des Affaires étrangères. On parle aussi de M. Kurt-Georg Kiesinger, spécialiste des affaires de politique étrangère et ancien président du comité des affaires étrangères du parlement. On dit aussi que M. Franz-Josef Strauss, ministre de la Défense serait intéressé au poste de ministre des Affaires étrangères.

Le parti des chrétiens démocrates a 242 députés, les démocrates

libres 67 et les socialistes 190. Des sources proches des démocrates libéraux déclarent qu'environ 60 pour cent des députés du parti voteront pour le maintien de M. Adenauer à la chancellerie si M. von Brentano quitte le gouvernement.

M. Adenauer a déclaré pour sa part qu'il espère se retirer avant la fin du prochain mandat de quatre ans.

## LE TRICHOLOGUE R.A. PIERRE RÉPOND FRANCHEMENT à vos QUESTIONS sur les TRAITEMENTS PROFESSIONNELS pour CHEVEUX :



Si, après avoir constaté un amincissement de votre chevelure, ou la présence de pellicules, des demangeaisons, un cuir chevelu trop sec ou trop huileux, vous vous décidez sagement à consulter un spécialiste de ces maladies voici ce qui se passera :

- 1 — Le trichologue fera un examen attentif de votre cuir chevelu et de vos cheveux, et déterminera positivement de vos ennuis capillaires.
- 2 — Un personnel compétent appliquera le traitement adéquat à votre propre cas. Ce traitement exigera de 20 à 30 minutes. Il est composé d'applications de rayons ultra-violet, germicides spéciaux, onguents et simulateurs, avec massage professionnel donné correctement à des intervalles prédéterminés.
- 3 — Il faut habituellement quatre semaines pour que le cuir chevelu retrouve sa santé, qu'il soit remédié aux affections locales, que disparaissent l'encrassement des follicules, l'excès de graisses ou de sécheresse. De nouveaux cheveux apparaîtront en moins de deux mois.
- 4 — Le coût du traitement varie selon l'état des cheveux et du cuir chevelu. Franchement, presque tous les trichologues professionnels demandent le même prix par traitement. Les formules spéciales PIERRE rendent les traitements extraordinairement efficaces et économiques.

Comme à votre médecin ou votre dentiste, vous pourrez poser toutes autres questions qu'il vous plaira. Le spécialiste R.A. PIERRE vous fera profiter de son expérience en la matière.

Vous pourrez le consulter n'importe quand, entre 11 hres a.m. et 8 hres p.m. (ou de 10 hres a.m. à 4 hres p.m., le samedi). Pas besoin de rendez-vous, mais, si vous préférez, téléphonez Avenue 8-3823. Son bureau est situé à l'Edifice Amherst — suite 311 — 1010, est, rue Ste-Catherine.

## Le général Clay blâme le comportement irresponsable de la police de Berlin-Est

BERLIN. — Le général Lucius D. Clay a blâmé "le comportement irresponsable et illégal" de la police de Berlin-Est pour l'incident survenu à la frontière dans lequel des troupes américaines ont été impliquées.

L'envoyé spécial du président Kennedy à Berlin a fait une déclaration après que des soldats américains eurent marché à deux reprises dans Berlin-Est, dans la nuit de dimanche à lundi, baïonnettes au fusil, pour escorter dans Berlin-Est M. Allan Lightner, haut fonctionnaire du département d'Etat à Berlin. La police de Berlin-Est avait arrêté la voiture de M. Lightner. Les communistes ne firent rien pour empêcher les soldats américains de pénétrer dans Berlin-Est.

Ces derniers étaient d'ailleurs appuyés par des chars d'assaut Patton qui se sont avancés à la frontière. Les chars d'assaut ont monté la garde toute la nuit, mais ont été retirés ce matin. La police de Berlin-Est a la frontière a reçu des renforts.

Un communiqué émanant du bureau du général Clay dit que ce dernier s'est tenu continuellement au courant de ce qui se passait à la Friedrichstrasse, le seul endroit par où les communistes permettent aux alliés occidentaux de passer dans Berlin-Est.

### Escorte militaire

Le comportement de la police du peuple de Berlin-Est "a été la cause de l'incident et a forcé les Etats-Unis à envoyer une escorte militaire dans le secteur soviétique pour aider le ministre américain à exercer son droit d'entrer et d'aller et venir libre dans le secteur soviétique", dit le communiqué.

On s'attend que les communistes protestent contre le geste des militaires américains.

C'était la première fois que des troupes armées des Etats-Unis entraient dans le secteur communiste de la ville divisée depuis qu'il a été fermé par les communistes le 13 août dernier.

M. Lightner s'est rendu en automobile jusqu'au point de passage dans Berlin-Est accompagné de sa femme. Les Allemands de l'est demandèrent à voir ses papiers, mais il refusa disant que le personnel des pays alliés avait le droit de se rendre dans Berlin-Est sans être soumis au contrôle de la frontière.

Lightner demanda aux Allemands de l'est d'aller chercher un officier russe et, en même temps, quatre chars d'assaut américains M-48 s'avancèrent vers la frontière.

Un officier américain traversa alors la frontière escorté de huit policiers militaires portant

des fusils et autres armes plus petites.

Quand ils arrivèrent à la frontière, "les Allemands de l'est ont simplement reculé", a dit un porte-parole américain.

Les soldats américains escortèrent la voiture de M. Lightner ensuite dans Berlin-Ouest passant à travers un labyrinthe d'obstacles de ciment placés là pour forcer les chauffeurs de véhicules à ralentir en approchant de la frontière.

Une fois que M. Lightner fut de retour dans Berlin-Ouest, le colonel Robert Sabolyk, maréchal-prévoit américain à Berlin, s'est rendu de l'autre côté de la frontière pour parler à un officier russe dans Berlin-Est.

Finalement, M. Lightner a eu la permission de passer la fron-

tière en même temps que plusieurs voitures privées britanniques et françaises.

Puis tôt dans la journée, il semblait exister moins de tension à la frontière qu'au cours des semaines et, à un endroit de la frontière, on pouvait voir deux policiers communistes causant avec des policiers de Berlin-Ouest.

On a vu aussi un groupe d'environ 200 personnes agiter librement leurs mouchoirs et regardant à travers leurs lunettes d'approche une grosse foule de Berlinois de l'Ouest de l'autre côté de la frontière. Et les Allemands communistes ne firent aucun geste pour empêcher les gens de Berlin-Est d'aller regarder leurs parents et amis par-dessus la frontière.

## Les "aiguilles" américaines dans l'espace suscitent des protestations

## La presse anglaise : il faut mettre fin à toute cette anarchie

LONDRES. — Les journaux britanniques demandent qu'un organisme de consultation internationale sur les projets spatiaux soit établi à la suite des protestations des savants à propos du plan américain en faveur d'un satellite "aiguilles". Les savants accusent les Etats-Unis "d'encombrer" l'espace avec le lancement, samedi, d'un satellite qui doit répandre environ 350.000.000 d'aiguilles de cuivre autour du monde.

La ceinture ainsi formée a pour but de permettre aux signaux radio de "rebondir" sur la moitié du monde.

Le Times de Londres déclare que l'expérience américaine semble maintenant "dirigée de moins haut" qu'il ne semblait au premier abord. Le journal indique que, lors des dernières étapes de la préparation de cette expérience, un comité de l'Union astronomique internationale était en contact avec l'Académie nationale des Sciences des Etats-Unis au sujet du projet. Toujours selon le journal londonien, il aurait mieux valu que ces consultations aient eu lieu lors du premier projet concernant cette expérience.

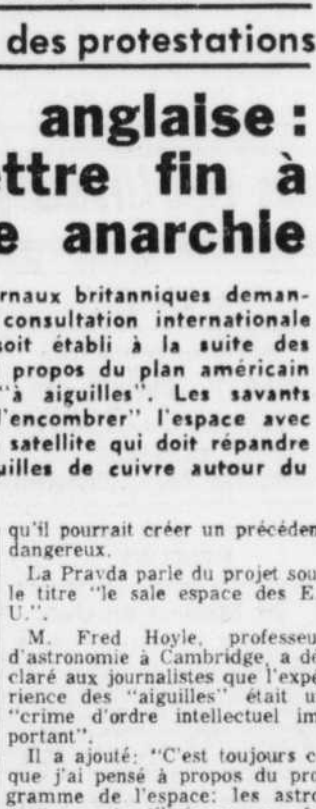
### Pas de coordination

De son côté, le Daily Telegraph note l'absence de coordination internationale et déclare que, peut-être, "les Américains n'ont pas le choix et qu'ils doivent continuer par leurs propres moyens".

"Mais", ajoute le journal, "cette absence même devient chaque jour de plus en plus inquiétante." Le Telegraph déclare que le monde est beaucoup trop petit pour pouvoir se permettre l'anarchie dans l'espace qui l'entoure.

La nuit dernière, le professeur Guglielmo Righini, directeur d'un laboratoire d'astrophysique à Arcetri, en Italie, a demandé qu'on enquête sur les assurances données par les Etats-Unis sur la dispersion des aiguilles de sorte qu'elles ne restent pas dans l'orbite.

Le savant italien a déclaré qu'il s'oppose au projet parce



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE

## Le cabinet libanais va démissionner

LONDRES Reuters. — Radio-Beyrouth rapporte que le cabinet libanais a annoncé hier sa décision de démissionner.

Cette décision a été annoncée par le premier ministre Saeb Salam après une réunion du cabinet. Il a déclaré qu'il soumettrait la résignation du cabinet aujourd'hui au président Fouad Shehab.

## OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Achetez les vôtres maintenant, au comptant ou par versements, à toute succursale de la Banque Royale

LA BANQUE ROYALE DU CANADA



MESSAGE COMMANDITÉ PAR LA NATIONAL WOOL TEXTILE EXPORT CORPORATION, BRADFORD, ANGLETERRE

## MAX BEAUBAIS LTÉE

385 ouest, rue St-Jacques  
Heures d'ouverture de 9 h à 5 h, 30 p.m.  
Le samedi jusqu'à 1 h p.m.  
Une heure de stationnement gratuit

## LECHASSEUR LTÉE

974 ouest, rue Ste-Catherine (à l'est de Metcalfe)  
281 est, rue Ste-Catherine  
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h p.m.  
Une heure de stationnement gratuit

### AVIS DE DÉCÈS

POIRIER — A Montréal, le 23 octobre 1961 à l'âge de 72 ans, est décédé, Mme veuve Edmond Poirier, née Meriza Caron, 8447 St-Gérard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois, 745 rue Cremazie est, à 9h15, pour se rendre à l'église Saint-Philippe, où le service sera célébré à 9h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

## L'expo du "21e siècle" à Seattle

### Plus heureuse que Montréal, Seattle aura l'exposition mondiale 1962

Par Marc-Henri Côté

Plus heureuse que Montréal, la ville de Seattle, dans l'Etat de Washington, sur la Côte du Pacifique, aura son exposition mondiale, sous l'égide du Bureau international des expositions, de Paris, du 21 avril au 21 octobre 1962.

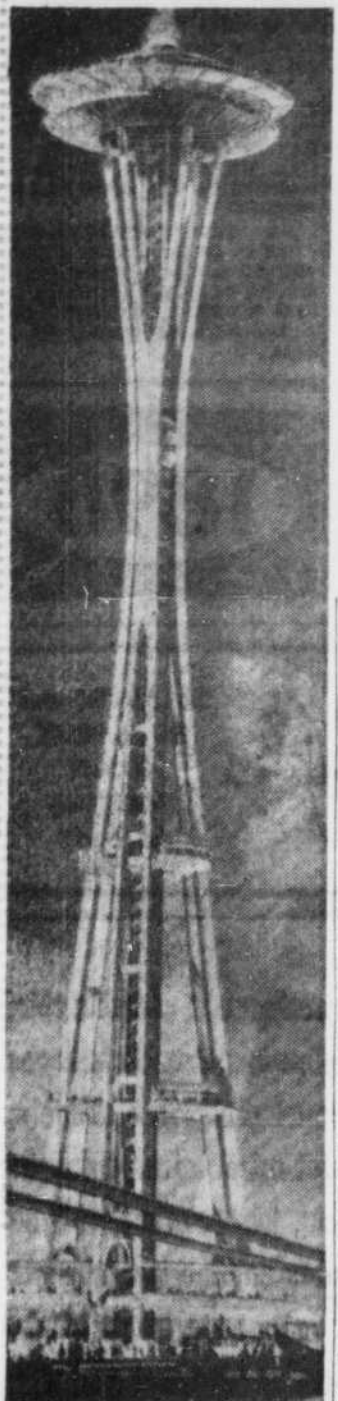
Sans doute pour mieux établir ce que Montréal a perdu

Ce monorail a été construit aux frais de l'entreprise industrielle suédoise Axel-Gren. Si la ville de Seattle en est satisfaite, il demeurera, sinon, Axel-Gren s'engage à le démanteler à la fermeture de l'exposition.

Les édifices couvrent une superficie de 64 acres. Un amphithéâtre sportif, le magnifique pavillon qui renfermera les exhibits de "la science de l'avenir", ainsi que les autres installations serviront à des fins bien définies au terme de l'exposition. Ainsi, l'édifice de la science se transformera en école normale pour la formation de professeurs de l'enseignement des sciences au niveau secondaire.

L'aiguille, une tour de quelque 600 pieds de hauteur qui renfermera en son sommet un luxueux restaurant, demeurera le symbole de l'exposition universelle. Cette structure a été construite grâce aux capitaux investis par six personnes. L'investissement est de \$100,000,000 dans les divers édifices. Washington contribue \$15,000,000, la ville de Seattle, \$11,000,000. Le comté, \$5,000,000. Les pavillons étrangers et diverses initiatives défraient le reste du coût des aménagements.

Tous les édifices de l'exposition demeureront à la cité de Seattle les utilisera comme centre civique. Le terrain est situé à moins de deux milles du centre de la ville. Un monorail, le premier en Amérique, transportera, en 96 secondes, du centre de la ville au terrain d'exposition, 10,000 personnes par heure.



"L'aiguille", symbole de l'exposition du "21e siècle", à Seattle, Etat de Washington.



## Bureau de conseils techniques et administratifs

Recherche des diplômés universitaires, parfaitement bilingues, avec bonne formation logique et analytique pour contribuer à l'application des méthodes scientifiques à la gestion des entreprises. De préférence, les candidats devront être diplômés en génie ou en mathématiques physiques et aussi avoir fait des études post-universitaires en sciences commerciales, administratives et économiques, soit avoir eu un ou deux ans d'expérience dans les secteurs publics ou privés de l'industrie et du commerce.

La compagnie bien établie et faisant face à une expansion rapide offre toutes possibilités d'avancement ainsi que de généreux plans de pension et d'intéressement des employés.

Salaires basés sur les circonstances et l'expérience individuelle — Toute réponse sera considérée de nature discrète et confidentielle.

CASE 222, "LE DEVOIR"

## A VENDRE OU A LOUER

Edifice à bureaux et bâtiments de la Montréal Stock Yard Company, côté ouest de la rue Bridge, Montréal

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription bien lisible "OFFRE POUR LA PROPRIÉTÉ DES MONTRÉAL STOCK YARDS" seront acceptées par le sous-signe jusqu'à midi, 13 novembre 1961.

Les soumissions pourront prendre l'une des formes suivantes: achat ou location en bloc, séparément ou de l'un ou de l'autre des immeubles situés du côté ouest de la rue Bridge. Le tout offert "tel quel".

En cas de vente, les intéressés pourront, en ce qui concerne le terrain, négocier un bail à long terme.

Description des immeubles sera fournie par le sous-signé et

Toute offre d'achat devra inclure un chèque visé représentant 10% de l'offre globale.

L'acheteur ou le locataire devra aussi révéler l'usage qu'il compte faire des immeubles.

L'adjudicataire n'acceptera pas nécessairement l'offre la plus élevée, ni l'une quelconque des offres.

W. I. DONEY, directeur  
Service d'expansion industrielle  
Canadien National  
Gare Centrale  
Montréal, Qué.

## Détruire des...

(Suite de la première page)

verte si la déstalinisation se poursuivait.

De son côté, un membre influent du Praesidium, Nicholas Ignatov, a qualifié l'ex-premier ministre Molotov d'être un "dogmatiste" despotique, tant sur les questions de politique interne que sur celles de politique internationale.

On sait que Voroslov, Molotov, Boulgakov, Pervukhin, Malenkov, Kaganovich et Shepilov, tous d'anciens hauts personnages russes, sont actuellement menacés de perdre leur carte de membre du parti communiste pour leur adhésion au groupe antiparti.

Les quelques 2,500 délégués seraient unanimes à appuyer les demandes d'expulsion formulées contre eux.

Pendant ce temps les dirigeants communistes ont accumulé les injures contre l'Albanie au cours de la séance hier alors que le congrès du parti communiste soviétique poursuivait sa campagne de harcèlement contre les résidus du "stalinisme".

Les chefs communistes américains, allemands, espagnols et finlandais ont dénoncé les dirigeants albanais qui ne suivent pas la ligne politique soviétique.

Mme Elisabeth Flynn, présidente du comité national du parti communiste américain, a accusé l'Albanie d'être le jouet des impérialistes en attaquant l'Union soviétique, le parti communiste soviétique.

Elle a également déclaré au Congrès que le peuple américain espérait que son gouvernement prendrait des mesures pour diminuer les tensions internationales et a ajouté que de "larges couches" de la population américaine savaient que l'URSS s'était en faveur de la paix.

"Indignation" en Albanie

De leur côté, les communistes albanais ont exprimé leur profonde indignation à la suite des attaques soviétiques contre les dirigeants de l'Albanie; une vague de réunions de protestation a lieu actuellement dans tout le pays. L'agence Afa, organe officiel d'information de l'Albanie, rapporte que des meetings ont eu lieu dans de nombreuses villes et que de nombreux centres de travail et de participants ont condamné "les attaques de M. Khrushchev choisissant les dirigeants du parti communiste albanais pour tenter de diviser le camp socialiste".

Selon l'agence albanaise, les résolutions votées dans tout le pays déclarent que les travailleurs albanais soutiennent "fermement et sans réserve" le chef du parti, M. Enver Hoxha, et ajoutent qu'ils sont "prêts à lutter jusqu'au bout pour défendre les principes marxistes-léninistes".

L'agence cite en outre un télégramme adressé au comité central du parti par l'entreprise coopérative et industrielle de la ville d'Argyrocastro qui déclare:

"Nous sommes convaincus que la basse attaque de N. S. Khrushchev a pour but de rompre l'unité du communisme international et il tente de la torpiller. Mais il se trompe complètement. Nous sommes convaincus que les principes marxistes-léninistes, sous la présidence, doit présenter les nouveaux règlements du parti communiste qui visent à empêcher les abus de pouvoir du genre de ceux qui ont eu lieu sous le régime de Staline."

Des sources proches des délégués déclarent que le congrès se poursuivra jusqu'au 31 octobre.

## Respect de...

(Suite de la première page)

d'un ministre délégué par chaque gouvernement.

M. Diefenbaker a rappelé que de 1909 à 1921 il existait une commission de la conservation, organisme uniquement fédéral. Il a souligné que la conférence ouverte hier marque le point culminant de plusieurs années de travail. Selon le premier ministre, le Canada a un intérêt vital à façonner une politique d'application continue de la mise en valeur des ressources naturelles.

"Bien que le gouvernement fédéral ne s'immisce pas et ne doit pas s'immiscer dans l'exercice de l'autorité provinciale sur les ressources naturelles, il semble y avoir un large domaine où un appui fédéral aux efforts des provinces sera avantageux", a dit M. Diefenbaker. Il a cité en exemple le travail de la Commission fédérale des forêts, celui du ministère des mines et des ressources, les recherches fédérales en agriculture; l'aide aux pêcheries; les aménagements du ministère du Nord canadien et des ressources naturelles. Ottawa contribue également à l'effort des municipalités contre la pollution de l'eau. Le gouvernement fédéral a établi une commission nationale de l'énergie en 1958.

En terminant, M. Diefenbaker, a préconisé trois initiatives, en promettant l'entier concours d'Ottawa: la convocation de conférences nationales sur les ressources, tous les trois ou quatre ans; la mise sur pied d'un Comité national des ressources; la formation d'un conseil national consultatif sur l'utilisation des terres et de l'eau.

## Pour une...

(Suite de la première page)

mière conférence nationale sur les ressources renouvelables.

Le doyen de la faculté des sciences de l'université de Montréal, M. Edouard Pagé, a affirmé que l'encouragement général accordé par le gouvernement et l'industrie à la recherche scientifique dans les universités doit continuer pour que la génération future puisse jouir de la connaissance et du savoir-faire nécessaires à l'utilisation des richesses naturelles.

Le professeur F. Kenneth Hare de l'université McGill a déclaré que le problème le plus important relativement à l'exploitation et la mise en valeur de nos ressources naturelles réside dans le domaine de l'éducation.

Il a mis en doute la thèse selon laquelle la croissance économique rapide a un lien nécessaire avec les richesses naturelles d'un pays.

Regardez les économies qui se développent le plus dans le monde d'aujourd'hui: celles du Marché commun européen, a-t-il dit. Ces pays n'ont pas de richesses naturelles comparables à celles du Canada. Elles réussissent cependant à donner de l'air à leurs économies en exploitant la richesse naturelle ultime: les capacités et les talents humains.

Se faisant l'avocat de la même théorie, le professeur Pierre Dagenais de l'université de Montréal a déclaré que l'expansion économique d'un pays, si on se fie à l'expérience européenne, dépend plus de l'initiative et du savoir-faire humains que des richesses physiques.

La première journée a été consacrée à des réunions plénières pendant lesquelles les délégués ont discuté des principes et des besoins fondamentaux en ce qui a trait à l'utilisation des richesses naturelles, au Canada.

Le point de vue juridique et constitutionnel a été abordé par plusieurs orateurs, dont M. Pierre-Élliott Trudeau, avocat et économiste de Montréal et M. W. R. Lederman, doyen de la faculté de droit de l'université Queen's.

Le professeur Lederman a mis l'accent sur un point de vue optimiste au sujet de la flexibilité du mécanisme constitutionnel. Il est d'avis qu'il n'y a pas de véritable obstacle à la parfaite entente entre le gouvernement central et ceux des provinces dans le domaine de l'utilisation des ressources.

M. Trudeau sans partager ce point de vue optimiste, y a mis les experts en garde contre de vaines discussions sur le plan de l'interprétation de la constitution. Il leur a recommandé de profiter de la conférence, à son avis, en se tenant au domaine technique. Il souhaite que ce soit la conférence des technocrates, plutôt que celle des juristes.

Parmi d'autres interventions, soulignons celle du professeur T. Easterbrook, doyen du département d'économie politique de l'université de Toronto sur l'apport des ressources à la croissance de l'économie canadienne, en imprimant une direction nouvelle à la croissance de l'économie. M. André Raynaud, professeur à la faculté des sciences économiques de l'université de Montréal a commenté le point de vue du professeur Easterbrook en préconisant une politique cohérente dans le domaine de l'exploitation des ressources, à l'exemple de nombreux pays européens; cette politique devrait être élaborée par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sur la base d'une programmation détaillée et continue des activités.

## Le Builders' Exchange: tous les ouvriers au travail ce matin

Un porte-parole du Builders' Exchange a fait savoir hier soir que tous les gros chantiers de construction de la région métropolitaine seront en activité ce matin et que tous les ouvriers qui se présenteront au travail seront acceptés.

Il a précisé que la plupart des chantiers avaient réembauché tous leurs employés des hier, mais qu'à cause de certains problèmes de réorganisation, quelques chantiers n'avaient pu opérer que partiellement et que quelques-uns n'avaient pu se réorganiser à temps.

Il a dit que ce matin, la construction reprendrait normalement dans tous les chantiers.

On sait que tous les gros chantiers de construction de Montréal ont été paralysés par une grève de 30,000 ouvriers de l'industrie de la construction et que la reprise du travail n'a été effectuée qu'hier matin, à la suite d'une convention collective intervenue entre le Builders' Exchange et les représentants du Conseil des métiers.

Le Dr Arthur Baath, de l'Institut sismologique d'Uppsala, a toutefois fait observer qu'il avait des raisons de croire que l'explosion était celle de la bombe de 50 mégatonnes, équivalente à la puissance de 50,000 tonnes de TNT.

On a dû enregistrer cette explosion tout autour du globe, a poursuivi le savant.

Il a situé l'épicentre de l'explosion dans la direction générale de Novaya Zemlya, soit à 1,300 milles au nord-est d'Uppsala, dans le secteur où les Soviétiques ont procédé à leurs expériences antérieures.

Les appareils de l'Institut sismologique ont enregistré une explosion deux fois plus puissante que les deux plus fortes détonations précédentes des Soviétiques le 10 septembre et le six octobre derniers.

L'explosion fut enregistrée à 9h35 minutes, 51 secondes, heure de l'Est, ou 4h35 minutes 51 secondes HAE.

Les secousses

A Londres, un porte-parole de la Commission britannique de l'énergie atomique a dit que les secousses sismiques enregistrées confirmaient l'opinion que l'explosion avait une force infiniment supérieure à celles qui ont été enregistrées jusqu'ici.

Le service français de détection des explosions nucléaires a dit que l'explosion avait "une extrême puissance, était beaucoup plus puissante que toutes les autres."

L'Institut météorologique de la Hollande a déclaré que les secousses faisaient songer à un tremblement de terre.

Au Canada, l'astronome du Dominion, le Dr C. S. Beals, a dit qu'il faudrait étudier attentivement les oscillations du sismographe parce qu'un faible tremblement de terre pourrait avoir les mêmes effets que l'explosion d'une bombe nucléaire.

En Union soviétique

Les journaux de Moscou ne font aucunement mention de l'explosion survenue. Cependant l'agence de presse soviétique a affirmé hier que le maréchal Malinovsky, ministre soviétique de la défense, a confirmé l'explosion d'une bombe nucléaire de 50 mégatonnes au-dessus de l'Arctique.

Un rapport de l'agence de presse soviétique Tass au sujet du discours de Malinovsky, devant le congrès du parti communiste à Moscou ne fait pas mention de l'explosion.

L'agence de presse soviétique Tass a rapporté hier la déclaration suivante du maréchal Rodion Y. Malinovsky: "Nous possédons maintenant le moyen de détruire les forces en plein vol. Le ministre soviétique de la défense a fait cette affirmation en

liens de la construction (CTC) et du Conseil des syndicats des métiers de la construction (CSN).

On sait qu'à l'heure actuelle, le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

## Décision du...

(Suite de la page 3)

de reporter leur décision à deux semaines.

Il a expliqué que les dirigeants du NPD et du PSD sont surtout préoccupés présentement à élaborer des projets de constitution et de programme en vue du congrès de fondation du NPD provincial qui doit avoir lieu en janvier ou février à Montréal.

On sait qu'à l'heure actuelle, le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

A cause de cette situation, il apparaît peu probable que le NPD présente des candidats lors des prochaines élections complémentaires.

Le NPD travaille à constituer ses cadres dans les comités de la province tandis que l'organisation du PSD est encore en place, en attendant le congrès de fondation qui scellera la fusion des deux groupements.

## Dans l'enseignement spécialisé

## Les professeurs : un malaise que Québec doit atténuer sans retard

Les professeurs des institutions de l'enseignement spécialisé relevant du ministère de la jeunesse ne sont pas du tout satisfaits du retard qu'apporte le gouvernement à mettre en vigueur la nouvelle échelle de salaires qu'on leur a promise et qui a d'ailleurs été publiée dans les journaux.

Un porte-parole de l'Association des professeurs de l'enseignement spécialisé, dans une déclaration remise au Devoir se demande où est l'accrochage et d'où vient l'opposition à la mise en vigueur de la nouvelle échelle annoncée. Cette opposition vient-elle

du Cabinet des ministres ou de la Commission du service civil, demande-t-il?

Il ajoute que l'APPE reçoit des plaintes et des récriminations nombreuses de ses membres qui attendent toujours la hausse promise.

"Il faut que le malaise qui grandit de jour en jour au sein des professeurs soit atténué sans aucun autre retard si l'on veut que l'enseignement technique et professionnel prenne son point de départ vers la nouvelle orientation qui s'impose", a-t-il ajouté.

M. GERIN-LAJOIE

Rappelons que samedi dernier, à l'occasion du

cinquantenaire de l'Institut de technologie de Montréal, le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré qu'il savait que "les professeurs attendent avec impatience l'annonce des décisions du gouvernement au sujet de la nouvelle échelle de salaire."

"Je comprends d'autant mieux votre impatience, a ajouté le ministre que depuis déjà trop longtemps les professeurs de l'enseignement spécialisé ont été traités un peu comme des parents pauvres dans l'enseignement."

"Certains détails techniques ont retardé la déci-

sion, de dire le ministre. Je puis cependant vous assurer qu'il s'agit maintenant d'une question de jours et que je vous annoncerai très bientôt les modifications apportées à l'échelle de classements et aux salaires des professeurs de l'enseignement spécialisé."

Le porte-parole de l'APPE a dit que les professeurs de l'enseignement spécialisé ne sont pas loin d'être convaincus qu'en termes ministériels, les jours durent des mois.

Il a alors rappelé toutes les étapes franchies par les professeurs en vue d'obtenir une amélioration de leur sort.

Il rappelle la formation du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, le 20 janvier 1961, dont l'une des premières tâches fut d'étudier les échelles de salaires des professeurs et de faire immédiatement les recommandations qui s'imposaient.

Il ajoute que quelques semaines plus tard, 84,7 pour cent des professeurs fondaient l'APPE qui remit au comité d'étude un mémoire sur le sujet.

Le comité d'étude s'attaqua au problème et soumit un rapport en août dernier au ministre de la jeunesse. Ce rapport et la nouvelle échelle proposée par le comité d'étude furent publiés dans les journaux à la fin du mois d'août 1961.

Entre temps, ajoute-t-il, le ministre de la jeunesse annonçait, lors de l'inauguration de l'Institut de technologie Laval, que les professeurs bénéficieraient d'une amélioration notable de leur traitement dès le début de l'année scolaire en septembre.

Le 27 juin, le comité exécutif de l'APPE rencontra M. Paul Gérin-Lajoie qui confirmait une fois de plus les déclarations précitées.

Après avoir attendu si longtemps, le ministre nous proposait d'attendre encore un peu. Les quelques semaines ont passé, le 1 septembre aussi et voilà que le 21 octobre, le ministre nous demande d'attendre encore, ajoute le représentant de l'APPE.

La plupart des rhumes se prennent de personnes qui toussent ou éternuent sans se couvrir le nez ni la bouche avec un mouchoir. Dans un endroit encombré ou un véhicule public, on ferait bien de se couvrir d'un mouchoir le nez et la bouche quand on tousse ou éternue. Soufflez à droite et à gauche.



Une photo vieille de cinq ans... mais combien présente encore, à l'esprit de milliers de Hongrois qui ont vécu la révolution de 1956. Hier, 23 octobre, marquait le cinquième anniversaire de ce soulèvement que les troupes soviétiques ont, on s'en souvient, maté d'une façon révoltante.

(PHOTO KEYSTONE)

## Le CS: gratuité universitaire aux futurs médecins

Le Dr R. N. Thompson, chef national du parti du Crédit social, a déclaré qu'il ne devrait pas y avoir de frais d'inscription pour les étudiants universitaires qui veulent entrer dans la profession médicale.

Il a fait cette déclaration lors d'un discours qu'il a adressé au Collège des chiropraticiens de la province de Québec.

De plus, il a déclaré qu'il s'opposait à un plan national de médecine socialisée. Il a déclaré que de même que les autres interventions de l'Etat dans le domaine du bien-être social, cela ne conduirait qu'à détruire l'initiative et l'esprit d'indépendance des Canadiens.

Le Dr Thompson a déclaré que les gouvernements provinciaux devraient avoir en définitive la responsabilité en matière de santé. Le gouvernement fédéral devrait mettre son assistance à la disposition des provinces sans pour cela empiéter sur les droits de celles-ci.

Cependant il a déclaré que le gouvernement fédéral devrait parrainer un programme de retraite et de santé pour les personnes âgées de plus de 65 ans ou plus et pour les personnes qui ne sont pas capables de gagner leur vie.

## Faits divers

Baie-Comeau réclame un service aérien sans horaire fixe

BAIE-COMEAU. — La Chambre de commerce de Baie-Comeau s'est prononcée en faveur d'un service aérien sans horaire fixe par Baie-Comeau Air Service Inc., entre Baie-Comeau, Mont-Joli et Moncton.

Au cours d'une assemblée régulière, les membres se sont prononcés à l'unanimité moins un pour Baie-Comeau Air Service, qui enverra bientôt une demande à la Régie des transports aériens, à Ottawa, en vue d'effectuer le service plus haut mentionné.

Cette firme de transport aérien a été fondée il y a quelques années seulement par des pilo-

tes professionnels, et depuis ce temps elle n'a cessé de s'amplifier.

Echange entre le zoo de Granby et la Chine rouge

GRANBY. — Il est possible que le jardin zoologique de Granby et la Chine rouge entreprennent une série d'échanges prochainement. Lors d'une réception offerte à la mission commerciale chinoise, le maire de Granby, M. Horace Boivin, a fait cette suggestion. Chen Ming, directeur de la mission commerciale, a répondu qu'il croit possible que le zoo de Granby reçoive bientôt des animaux en provenance de la Chine.

La police vide un délit clandestin près de Québec

QUÉBEC. — La Sûreté provinciale a procédé à l'arrestation de 85 personnes dans un délit clandestin de Ste-Thérèse de Beauport, en banlieue de Québec.

Le tenancier de l'établissement a été libéré provisoirement sous un cautionnement de \$200. Chacune des personnes arrêtées a dû fournir un cautionnement de \$50.

La police a également fait main basse sur une quantité importante de liqueurs alcooliques.

## UNE SEMAINE EN EUROPE À BON COMPTE!

KLM vous offre des tarifs excursion de 17 jours, en classe économique, avec une réduction de \$128,00 qui vous permet de passer votre deuxième semaine en Europe pour rien!

Tarifs en vigueur du 1er octobre au 31 mars...

En Europe, c'est "la Saison!"

Consultez votre agence de voyages ou téléphonez à KLM.

Bureaux dans les 14 principales villes du Canada.

KLM à Montréal: Edifice de l'Aviation Internationale UN 1-3411



## BILLET DU MARDI

## Travail de l'univers et présence de Dieu

Tout ce qui se meut, vit, croît, se développe, agit par la force qui lui vient de Dieu. Pour le dire dans le langage de notre siècle: le monde entier, avec tous ses phénomènes et toutes ses forces, avec tous les pouvoirs qu'il nous révèle, se trouve uni à Dieu par quelques bandes de transmission invisibles, par lesquelles sa puissance et sa force passent jusqu'à nous. C'est par la puissance de Dieu que tout agit. Si, ne fût-ce que pour un instant, Dieu refusait au monde le secours de sa force, tout s'y affaiblirait dans l'incertitude et l'ombre de la mort.

CARDINAL STEFAN WYSZYNSKI  
L'Esprit du Travail  
(Montréal, Lévrier, 1960)

ALBERT LEFEBVRE INC.

VETEMENTS SUR MESURES  
OU PRETS A PORTER

Spécialité:  
LEVITES pour prêtres et frères enseignants

403 EST, SAINTE-CATHERINE, angle Saint-Denis  
VI. 2-8754



Tout repas est meilleur avec du CLARET

Chateau-Gai

D'un repas ordinaire il fait un repas fin. Car les vins Chateau-Gai sont fabriqués selon la grande tradition européenne et ce sont les seuls vins canadiens à s'être mérités des médailles d'honneur à Paris même. Pourtant, ils ne coûtent pas plus cher que les vins canadiens ordinaires! Servez souvent les délicieux vins Chateau-Gai.



LES VINS CANADIENS DE GRANDE CLASSE

## Hoffa intente une action de \$1,000,000 contre la FAT-COI

DETROIT. — Le bouillant chef du Syndicat international des camionneurs, James R. Hoffa, a intenté hier une action en dommages au montant de \$1,000,000 contre le président de la FAT-COI, George Meany et 24 des officiers supérieurs de cette centrale.

L'action en dommages accuse Meany de "mentir et de vouloir enlever" les membres du syndicat des camionneurs.

Meany et les autres co-défendeurs ont conspiré pour "décrier Hoffa comme un auteur de manœuvres frauduleuses dans le mouvement syndical américain", précise la plainte. Le texte de l'action ajoute que tous ces actes ne sont qu'un écran de fumée pour dissimuler le vrai visage de la FAT-COI dont l'édifice tombe en pièces. Hoffa et le syndicat des camionneurs basent leur réclamation sur des déclarations attribuées à Meany qui avait affirmé que 100 syndicats locaux de camionneurs voulaient adhérer à la FAT-COI.

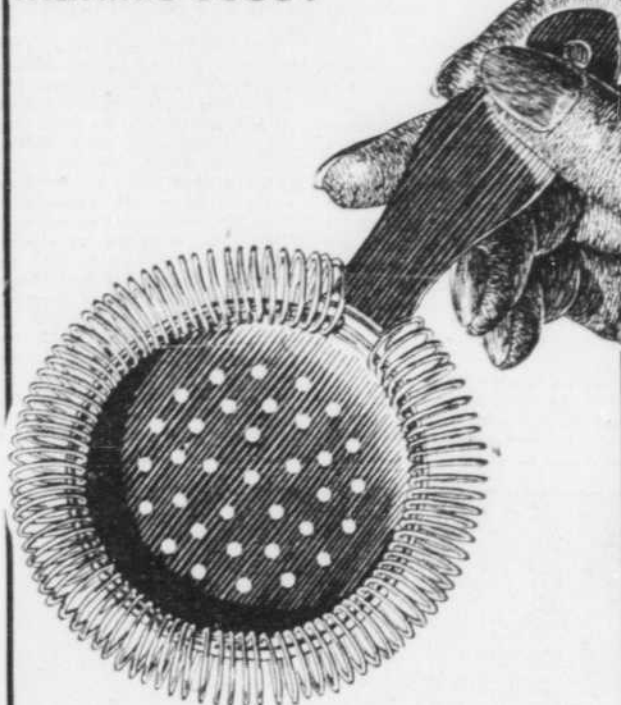
Brandram-Henderson ouvre une usine à Kingston, Jamaïque

La compagnie Brandram-Henderson, de Montréal, a ouvert une nouvelle usine, la première à l'extérieur du Canada, à Kingston, en Jamaïque.

L'ouverture de la nouvelle usine s'est faite fin de semaine en présence des officiers supérieurs de la compagnie montréalaise.

C'est la compagnie CIL qui contrôle Brandram-Henderson, possédant 97 p.c. de son capital. La nouvelle usine produira des peintures pour les Caraïbes et la Jamaïque. La matière première proviendra du Canada quoique la filiale se propose d'utiliser certaines matières locales. La nouvelle usine produira 150,000 gallons de peinture par année et fournira de l'emploi à 40 personnes.

## Le secret de mes cocktails martinis secs?



Le vermouth sec

MARTINI Extra Dry

Embouteillé en Italie

Aux Etats-Unis c'est Martini & Rossi, mais partout ailleurs c'est Martini - toujours le même Vermouth de grande classe.

OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LITEE - MONTREAL



## LA CLEF ENCORE RETENUE

Cette maison qui représente tant de rêves et aussi de sacrifices, elle lui reste franche et quitte grâce à votre prévoyance. Il faut si peu d'argent, et de temps, pour prendre une police protection-hypothécaire de la Canada Life. Le représentant de la Canada Life vous expliquera rapidement les modalités de cette assurance qui protégera votre femme, votre famille et votre foyer.

La compagnie d'assurance du Canada sur la vie

CANADA LIFE

K 5862 BF

MONTREAL ST-JACQUES  
505 Ouest, blvd Dorchester  
E. COONEY-Gérant

MONTREAL MONT-ROYAL  
505 Ouest, blvd Dorchester  
C. W. MacKINNON-Gérant

MONTREAL STE-CATHERINE  
1420 Ouest, rue Sherbrooke  
J. P. WRIGHT, C.L.U.-Gérant

## A PRO MUSICA

## Brendel joue des oeuvres romantiques

Après ses débuts nord-américains la semaine dernière avec l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Zubin Mehta, le pianiste viennois Alfred Brendel a donné, dimanche après-midi au Ritz-Carlton, son premier récital sur le continent, le second de la quatorzième saison de la Société Pro Musica.

M. Brendel en récital a confirmé l'excellente impression qu'il avait faite comme interprète du premier concerto de Brahms. A nouveau il a révélé une technique de grand virtuose, des plus solides sinon infailissables, ainsi qu'un registre de nuances des plus variées, allant du pianissimo à peine audible jusqu'au fortissimo le plus éclatant. De plus, il jouait un instrument d'une qualité infiniment supérieure à celui dont il

disposait au Plateau et le public qui assistait aux deux concerts a pu juger de la différence.

La Société Pro Musica étant vouée à la musique de chambre seulement, les solistes qui s'y font entendre doivent être en mesure d'offrir un programme qui répond à cette définition. Le jeune pianiste autrichien a donc offert quatre œuvres majeures du répertoire, dont trois de l'école romantique. Nous avons entendu les quatre Impromptus de l'opus 142 de Schubert, les quinze Variations et Fugue en mi bémol majeur, sur un thème de Prométhée, de Beethoven, la Suite, Op. 14 de Bartók et la grande Fantaisie en do majeur de Schumann.

C'est avec justice que M. Brendel est considéré comme un grand interprète de la musi-

## La critique musicale de Gilles Potvin

que de piano de Schubert. Il traite ces œuvres trop négligées avec respect et dévotion et n'essaie pas de les départir de leur caractère romantique et même sentimental. L'agilité de sa main droite se prête admirablement à l'ornementation et au jeu dit "perlé" qui abonde dans ses pages.

Les Variations de Beethoven conviennent bien au pianiste qui les a jouées avec autorité et des moyens techniques remarquables. C'est une œuvre monumentale, qui précède les grandes variations de Brahms, de Mendelssohn et de Rachmaninoff.

Après avoir entendu la Suite Op. 14 de Bartók, je serais porté à dire qu'Alfred Brendel semble moins à l'aise dans cette musique que dans le répertoire romantique. Son exécution, sur le plan technique, fut irréprochable mais il n'a pas réussi à communiquer ces pages à l'auditoire. J'en attribue volontiers la faute à la musique elle-même mais je suis persuadé que cette suite est plus qu'un simple hors-d'œuvre comme elle a paru sous les doigts du pianiste. Peut-être le voisinage de Beethoven et Schumann y était-il pour quelque chose.

Avec la grande Fantaisie de Schumann, Brendel a vite reconquis son auditoire et il a donné une interprétation grandiose et pleine de souffle de ce chef-d'œuvre romantique. L'âme tourmentée de Schumann vibre dans chaque mesure de ces pages troublantes et cette œuvre seule aurait suffi à prouver les éminentes qualités du pianiste. Les pages quasi inépuisables de la fin du second mouvement n'ont posé aucun problème pour l'artiste.

Pour commémorer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Franz Liszt — né le 22 octobre 1811 — Alfred Brendel a enfreint la règle d'usage à Pro Musica et a joué en rappel, et de façon splendide, la Légende no 1, "Saint François de Paule marchant sur les flots".

Agé de trente ans, Alfred Brendel est déjà un grand pianiste et on ne pourrait que lui reprocher de ne pas imposer sa personnalité à ce qu'il touche. Cela viendra avec les années et bien peu de pianistes de la jeune génération arrivent à jouer le répertoire romantique avec l'autorité de ce pianiste vien-

## Ce soir au Forum Metha et London

Le premier des quatre concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal au Forum, sous les auspices du Montreal Star, aura lieu ce soir, à 8h20 p.m. sous la direction de Zubin Mehta. Le soliste sera la basse George London, du Metropolitan Opera.

M. London, avec le concours du chœur mixte des Jeunesses musicales du Canada, chantera en russe des extraits de "Boris Godounov" de Moussorgsky, un rôle dans lequel il a triomphé au Metropolitan et au Théâtre Bolchoï de Moscou.

## Théâtre ANJOU

Dernières semaines  
Ne manquez surtout pas  
**'SOIF D'AIMER'**  
Interdit aux moins de 18 ans  
EN VEDETTE  
ROBERT GADOUAS  
UN. 1-7494-5  
COMPLET CE SOIR

## CINEMA LAVAL

4462 RUE SAINT-DENIS  
Commandes téléphoniques  
VI. 2-8264  
Un film français de qualité en exclusivité nord-américaine  
**UN TAXI POUR TOBRUK**  
AZNAVOUR  
Ventura • Kruger  
Ce film ne sera montré d'aucun autre cinéma de Montréal  
FAUTEUILS RESERVES (SAUF POUR LES MATINEES DU LUNDI AU VENDREDI)  
Du lundi au vendredi: \$1.50  
Les samedis, dimanches et jours fériés: \$1.50  
Guichets ouverts de 11 a.m. à 10 p.m.  
SOIREES (1.50)  
Du lundi au jeudi: 8.30  
Les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés: 7.00 et 9.30

## Canadian Concerts &amp; Artists

le soprano étoile de l'Opéra Bolchoï de Moscou  
**GALINOVA**  
**VICHNEVSKAIA**  
une voix d'une beauté et d'une puissance exceptionnelles.  
VEND. SOIR 27 OCT. THEATRE ST-DENIS  
BILLETTS (taxe incluse): \$2 - \$2.50 - \$3 - \$4 - \$5  
En vente: au théâtre St-Denis; à CCA, 1822 ouest, rue Sherbrooke; chez Ed. Archambault, 500 est, rue St-Catherine et 2140, rue de la Montagne; au Salon de l'Horlogerie, 6860, rue St-Denis; à 310 ouest, boul. Henri-Bourassa; à Pinafior, 4892 ouest, rue Sherbrooke.

## Il y a 150 ans naissait Franz Liszt

Il y a 150 ans naissait Franz Liszt. Enfant prodige, virtuose acclamé de tous les publics, compositeur de génie, il fut l'un des astres musicaux éclairant le 19<sup>e</sup> siècle. Il est le plus romantique représentant du "romantisme". Il est devenu le plus hardi exécutant des impulsions de son époque impétueuse mais vague. Berlioz eut sur lui une influence déterminante: il sut combiner l'esprit des Chopin et des Schumann.

Fils d'Adam Liszt (1776-1827), intendait des princes Esterházy, il naquit le 22 octobre 1811 à Raiding, près d'Oedenbourg. A ce moment son lieu natal se trouvait sur le territoire de l'ancienne Hongrie, partie de la monarchie austro-hongroise. Actuellement Raiding, mentionnée déjà dans un document datant de 1222, est une commune du Burgenland, le cadet des "Lander", n'appartenant que depuis 1920 à la République d'Autriche. Ce fait géographique et historique s'explique encore par la façon extérieure de la maison natale de Franz Liszt: la construction juvelle, au niveau du sol, possède deux portes d'entrée, chacune d'elles couronnée d'un pignon. Le pignon droit porte une plaque commémorative en laque hongroise, dédiée par la ville d'Oedenbourg, alors que le pignon gauche en garde une en langue allemande: "du peuple allemand au maître allemand". L'allemand était la langue maternelle de Liszt. Sa mère adorée, Anna Maria Lager (1788-1886), fille d'un boulanger et commerçant de la ville d'Autriche, était originaire de Krems (Danube). Des ancêtres du père, le seul bisaïeul Sébastien est à constater, qui mourut à Ragendorf (Hongrie occidentale). Le 14 octobre 1758 le grand-père Georg Adam naquit à Ragendorf; il mourut le 8 août 1844 à Pottendorf (Basse-Autriche). Le 16 décembre 1776 le père du compositeur naquit à Edelsitz (Burgenland), non loin de Kittsee. Tout comme le grand-père Georg Adam, organiste et maître d'école, qui avait eu un don musical extraordinaire, le père de Franz Liszt était un ardent mélomane. Bon pianiste, il joua du violon et du violoncelle, il chanta et composa. En 1805, cet employé de l'administration domaniale des Esterházy s'établit à Eisenstadt. Lié d'amitié avec les compositeurs et musiciens de l'orchestre du prince, son patron, il pouvait s'enorgueillir d'avoir joué sous la direction des Jos. Haydn, des Joh. Nep. Hummel et des Joh. Fuchs.

En 1808 Adam Liszt fut déplacé d'Eisenstadt à Raiding. Devenu intendant de la bergerie princière, il y maria Anna Maria Lager. La seule musique le consolait dans la monotonie de cette vie à la campagne: dans son foyer la musique de chambre se vit ardemment cultivée. Dans cette ambiance imprégnée de musique le seul fils Franz grandit. Comme Goethe et Mozart il avait la chance d'avoir un père, capable de reconnaître et de développer les dispositions géniales de son enfant. Grâce à son propre talent musical remarquable, il était appelé à devenir le premier instructeur de son fils doué. Il le fait débuter publiquement à 9 ans déjà (26 novembre 1820) à Oedenbourg, puis à Presbourg. L'enthousiasme du public est tel que six magnats hongrois donnent chacun une bonne somme, ce qui, au total, suffit à garantir la formation musicale ultérieure de Franz Liszt.

Ainsi le père décide de quitter sa place et d'emmener son fils à Vienne, la "ville de la musique". D'un élan constant Adam Liszt développe systématiquement les dons de son fils en prenant soin à ce que celui-ci profite d'un enseignement musical solide. Or, il prend des leçons auprès de Karl Czerny qui reconnaît bientôt le talent de l'enfant prodige. Honnête caractère, l'enseignant Franz Liszt gratuitement pendant une année et demie. Des leçons d'harmonie avec Antonio Salieri, chef d'orchestre à la Cour impériale, s'y ajoutent. Son premier concert officiel a lieu à Vienne, le 1<sup>er</sup> décembre 1823, dans la salle de cérémonie du Niederösterreichischen Landhaus. Il est suivi d'un second récital (13 avril 1823), organisé au Re-

En 1842 Franz Liszt devient maître de chapelle de la cour de Weimar. De 1848-1861 cette petite résidence, domicile de Joh. Sebastian Bach qui y vécut de 1709 à 1717, vit un énorme essor musical qui est dû à Franz Liszt. En conformité avec le programme du maître, les grandes œuvres tant du passé que de l'époque sont exécutées: outre divers opéras le nouveau maître de chapelle réalise avec dévouement des exécutions des Beethoven, Schubert, Chopin, Mendelssohn, Schumann, Berlioz et Wagner. Par ces représentations musicales Weimar a préparé le chemin pour les contemporains de Franz Liszt. En dépit de difficultés multiples il réussit à exécuter de manière brillante les premières de "Tannhäuser" et de "Lohengrin" (1850).

Après s'être séparé de la comtesse d'Agoult il se lie avec la princesse Karoline de Sayn-Wittgenstein. L'"Altenburg" devient le centre où la société de Weimar se réunit. Pourtant, et comme tous les artistes d'ailleurs, Liszt doit subir une bonne part de chagrin, de tort et de jalousie. "Sa ville de Weimar fait échouer (1858) le "Barbier de Bagdad" de Cornelius et d'autres attaques et critiques de son activité ne tardent à suivre. Ainsi, en 1861, il quitte son poste pour se rendre à Rome. Et c'est à Rome qu'il attend que soit décidée la question, s'il peut se lier en mariage légal avec la princesse Wittgenstein ou non. La famille de celle-ci opposant à la réalisation de ce désir, empêche le divorce de la princesse, et Liszt, après avoir fait une retraite chez les lazaristes, entre dans les ordres mineurs (30 juillet 1865). Ses envieux interprètent cette décision comme "effet de publicité", mais l'abbé Liszt continue le chemin une fois choisi. Après un certain temps les milieux musicaux se souviennent de lui en tant que pianiste éminent et directeur d'orchestre, et le rappellent aux lieux de ses suc-

## 26 ans de la vie de notre Orchestre symphonique

C'est en 1934, sous le nom de la Société des concerts symphoniques de Montréal que fut fondé l'Orchestre symphonique de Montréal. Le premier concert eut lieu au Plateau le 14 janvier 1935. M. Rosario Bourdon était chef d'orchestre, le Dr Wilfrid Pelletier, directeur musical.

La saison initiale comporta six concerts réguliers et un concert supplémentaire. Aujourd'hui, la saison signifie: 12 concerts du mardi soir; 12 concerts du mercredi soir; 12 concerts pour jeunes, divisés en deux séries de six, respectivement, pour l'élément français et l'élément anglais; quatre concerts-lo-

rums; quatre soirées universitaires en collaboration avec les Jeunesses musicales; quatre concerts à Québec; et deux galas — sans abonnement — à l'église Notre-Dame.

Le lancement des Matinées symphoniques pour enfants eut lieu le 16 novembre 1935 au Plateau, avec M. Wilfrid Pelletier comme chef d'orchestre et commentateur. On inaugura la contre-partie de la série française à l'Auditorium du Montclair High School le 22 octobre 1947.

Les concerts au Châlet de la Montagne débutèrent le 1<sup>er</sup> juillet 1938. Les auditoires variaient entre 3.000 et 6.000.

La série principale est celle des concerts du mardi soir et du mercredi soir. Parmi les chefs d'orchestre qui sont passés au pupitre, citons Bruno Walter, Sir Thomas Beecham, Leonard Bernstein, George Szell, Georges Enesco, Charles Munch, Fritz Busch, Otto Klemperer, Désiré Defaux, Arthur Rodzinski, Leopold Stokowski, Victor de Sabata, Igor Markevitch, Josef Krips, Pierre Monteux, Thomas Schippers, André Kostelanetz, André Cluytens, Vladimir Golschmann, Arthur Fiedler, Paul Paray, Ernest Ansermet, Rafael Kubelík, Eduard van Beinum, Igor Stravinsky, Sir Ernest MacMillan, Wilfrid Pelletier, Jean Beaudet et plusieurs autres.

Au nombre des solistes, rappelés les noms de: Pianistes: Arthur Schnabel, Robert Casadesu, Rudolf Serkin, Sasuma, Alexandre Brailowsky, Egon Petri, Claudio Arrau, Solomon, Oscar Levant, Rudolf Firkušny, Leon Fleisher, Nikita Magaloff, Neil Chotem, William Kapell, Malczynski, Moserisch, Byron Jahnke, Van Cliburn, Francis Poulenc, Nicole Henriot, Ellen Ballou, Jacques Abram, Eugene Istomin, Earl Wild, Friedrich Gulda, William Masselos, Glenn Gould, Gary Graffman, Vera Franceschi, Daniel Waverman, Pietro Scarpini, Géza Andra, Ross Pratt, etc.

Violonistes: Jascha Heifetz, Yehudi Menuhin, Zino Francescatti, Nathan Milstein, Christian Ferras, Wolfgang Schneiderhan, Isaac Stern, Michael Rabin, Ginette Neveu, Spivakovsky, Arthur LeBlanc, Noel Brunet, Joseph Szegedy, Jacques Thibaud, Mischa Elman, etc.

## HORAIRES

## Théâtres

ANJOU — "Soif d'aimer" à 9 h, sauf le lundi.  
COMEDIE CANADIENNE — Théâtre-Club — "L'heure éblouissante" — 8 h, 45 p.m.  
LA BOULANGERIE — Les Apprentis-Sortiers — "Homme pour homme" — jeudi, vendredi et samedi, à 8 h, 30; dimanche, à 2 h, 30.  
LE GREGOIRE — "Maggie Rouge" — 8 h, 30; — Relâche: lundi et mardi.  
ORPHEUM — Théâtre du Nouveau Monde — "Deux femmes terribles" — les soirs, à 9 h, 30, sauf le lundi; dimanche soir, à 7 h, 30.  
SEEL — "Constante" tous les soirs à 8 h, 30; — dimanche 2 h, 30 et 7 h, 30.  
THEATRE CLUB — Le Centre Théâtral — "Le mariage de M. Mistisipi" — 9 h.

## Cinéma

ALOUETTE — "Exodus" — tous les soirs à 8 h; — matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 2 h, 30.  
BIJOU — "Alerte aux Canaries" — 12.35 - 4.32 - 8.09; "Maxime" — 1.35 - 4.32 - 8.09.  
CANADIEN — "Je pense souvent à Piroshka" — 12.00 - 2.50 - 5.50 - 8.50 — "Les fausses hontes" — 1.35 - 4.32 - 8.09; — "Le Visage" — tous les jours, à 5 h, 30, 7 h, 30 et 10 h, 30 p.m.; — "Le Cuirassé Potemkine" — tous les jours, à 5 h, 30, 7 h, 30 et 10 h, 30 p.m.  
IMPERIAL — "Aventures des Mers du Sud" — Tous les soirs à 8 h, 30; le dimanche soir à 7 h, 30; — matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 2 h, 30.  
LAVAL — "Un taxi pour Tobrouk" — Du lun. au jeu., à 8 h, 30 p.m.; — les ven., samedis et jours fériés à 7 h, et 9 h, 30 p.m.; — Matinées à 2 h, 30 p.m.  
PLAZA — "Je pense souvent à Piroshka" — 12.00 - 2.50 - 5.50 - 8.50 — "Les fausses hontes" — 1.35 - 4.32 - 8.09; — "Le Visage" — tous les jours, à 5 h, 30, 7 h, 30 et 10 h, 30 p.m.  
ST-DENIS — "Alerte aux Canaries" — 12.35 - 4.32 - 8.09; "Maxime" — 1.35 - 4.32 - 8.09.

## En résumé

Sicile  
Un club de folkloristes est en cours de formation à Palerme. Sicile. Cette organisation recherche des correspondants dans tous les pays du monde qui s'intéressent au même sujet. Pour renseignements, écrire à M. Daniele Enriquez, B. P. 222, Palerme, Sicile, Italie.  
Ecole Vincent d'Indy  
L'Ecole Vincent d'Indy inaugure sa 29<sup>e</sup> saison artistique jeudi prochain à 8h30 en présentant le pianiste Vlado Perlemuter dans un programme comprenant tous les préludes de Chopin. Aucune carte ne sera

délivrée à l'entrée. Ecole Vincent d'Indy: CR. 3-4271.  
Association Belge-Canada  
Le distingué musicologue Mlle Andrée Desautels, premier prix du Conservatoire de Paris en histoire de la musique et esthétique musicale, professeur à l'Université de Montréal, au Conservatoire de musique de la province de Québec et à l'Ecole Vincent d'Indy, donnera une causerie sur quelques aspects de la personnalité de Jean-Sébastien Bach, le jeudi 26 octobre à 8h30 au Cercle universitaire, devant les membres de l'Association Belge-Canada et leurs invités.  
Cette causerie sera illustrée au clavier par M. Kenneth Gilbert, prix d'Europe, professeur au Conservatoire de musique de la province de Québec.

cés artistiques. En 1870, dans le cadre du festival de Weimar en mémoire de Beethoven, Franz dirige l'orchestre. Le monument de Beethoven a été érigé grâce aux sommes considérables provenant des profits des concerts de Liszt. En 1875 l'Académie hongroise de Budapest lui confie la présidence. Les dernières années de 1875 à 1886, il vit alternativement à Weimar, à Rome et à Budapest.

Trois vieux déjà Liszt n'abandonne pourtant pas son activité créatrice. Après une vie pleine de triomphes il meurt à Bayreuth, le 31 juillet 1886.

## UN TRIOMPHE!

"L'HEURE EBLIOUSSANTE"  
d'Anna Bonacci et Henri Jeanson  
"C'est une éblouissante comédie que nous avons eue! C'est, vraiment, un gros succès, simplement mérité!"  
JEAN HAMELIN, "Le Devoir"  
CE SOIR ET DEMAIN  
8 h, 45  
A LA COMEDIE CANADIENNE  
Plus que 12 représentations!  
Réservez maintenant à:  
UN. 1-3339

## CE SOIR, 8 H. 30

## Le Rideau Vert

Le seul théâtre permanent au Canada  
présente  
**CONSTANCE**  
Comédie de S. MAUGHAM  
Mise en scène: JEAN FAUCHER  
Avec  
YVETTE BRIND'AMOUR  
JEAN DUCETTE  
MARTHE THIERY  
JULIETTE BELIVEAU  
DENISE ST-PIERRE  
CLAUDE BRABANT  
BENOIT GIRAUD  
FRANÇOIS CARTIER  
AU STELLA — VI. 4-1793  
Prix: 1.98 - 4664, Saint-Denis

## LES DANGERS DE L'AVORTEMENT

Des milliers de jeunes filles meurent annuellement dû à ce grand danger

**LES FAUSSES HONTES**  
C'est une éblouissante comédie que nous avons eue! C'est, vraiment, un gros succès, simplement mérité!"  
JEAN HAMELIN, "Le Devoir"  
CE SOIR ET DEMAIN  
8 h, 45  
A LA COMEDIE CANADIENNE  
Plus que 12 représentations!  
Réservez maintenant à:  
UN. 1-3339

1700 STE. CATHERINE ST. ALBION HUBERT  
**CANADIEN** Air climatisé **PLAZA**

## music-hall 61

AUDITORIUM DU PLATEAU.  
3700, rue Calixa-Lavallée  
samedi, 24 octobre, à 8h.30  
une seule représentation

RECITAL D'ADIEU  
Une production  
**JACQUES-GERARD**  
en collaboration avec  
l'AGENCE ROBERTOS

**LES COMPAGNONS DE LA CHANSON**  
RESERVEZ DES MAINTENANT  
Orchestre: \$4 — Balcon: \$3 — \$2  
BILLETTS EN VENTE A LA

COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

## DOUBLE-SIX

MARDI  
24 OCTOBRE, 9h.30  
CANAL 2

MICHELLE MORGAN  
CHARLES BOYER  
ARLETTY - FELIX MARTEN  
alerte aux Canaries  
avec  
Celia COTTE  
Bruce KAY  
Howard VERNON

RADIO-CANADA



# Canadian British Aluminium Co annonce, pour la 1ère fois, un profit net

## POTINS FINANCIERS

La semaine a bien débuté sur la Bourse de Londres. A Wall Street, il y avait dégringolade des cours. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, l'orientation paraissait aussi fort à la baisse.

-O-

Les ventes pour fins d'écluse les impôts sont quelque peu plus nombreuses, mais leur absorption serait bonne sur la Bourse de N.Y. dit-on. On peut se demander s'il en sera toujours ainsi car, à mesure que nous approchons de la fin d'année, ces ventes seront plus nombreuses.

-O-

La Bourse de Toronto radio-diffuserait quotidiennement un résumé des transactions sur 30 postes différents: apprend-on.

-O-

La moyenne de 30 industriels, compilée par DJ, a glissé hier à N.Y. de 6.64 points. Cette dégringolade embrassa non seulement les industriels, mais, encore, les services publics et les chemins de fer. Comme Shearson, Hammill & Co. semble entrevoir que des rajustements temporaires de la liste mobilière, présentement, il ne faudrait pas trop s'en faire, en face de la lourdeur actuelle de la liste.

-O-

London & Lancashire Insurance Co vient de rendre publique la copie française du rapport annuel couvrant ses activités en 1960. Comme nous avons commenté ces dernières, le 28 août, nous nous garderons donc de dire que cette institution est l'une des rares sociétés à publier son rapport annuel dans les 2 langues officielles du Canada.

-O-

La Confederation Life vient de décider que les relations entre les départements de la production et de la statistique seront plus étroites avec ceux amenant les rapports trimestriels et annuels ainsi que les nouvelles financières. Voilà un exemple qui devrait être suivi.

-O-

The Montreal Institute of Investment Analysts donnera son 3e dîner de la saison jeudi soir à 6 p.m. au Montreal Club. Le conférencier invité est M. R.A. Rotnem qui parlera de l'avenir du marché américain.

-O-

L'agent de transfert de Simpson Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que, le 15 août, il y avait 3,229,289 actions ordinaires de Simpson émises et en circulation dont 59,413 avaient été émises en vertu du plan d'option sur des actions de la compagnie en faveur de ses employés et que 169,876 actions avaient été émises à la suite de l'exercice du privilège de conversion, attaché aux obligations de la série B.

-O-

Siscoe Mines Limited a notifié la Bourse Canadienne qu'elle a vendu au cours de septembre 400 actions de Hololulu Oil Corp. pour \$33,597 ainsi que 500 actions de Vauze Mines Ltd pour \$711.

-O-

La Cité de Montréal annonce aujourd'hui l'adjudication d'une importante émission d'obligations.

-O-

Craig Bit & Co paiera ce matin à ses actionnaires 2 cts l'action.

-O-

International Helium Co vient de compléter heureusement son 12e puits sur sa propriété de 1,200 acres dans le champ pétrolier de Pembina, en Alberta et elle a commencé du forage sur sa propriété de la Saskatchewan.

-O-

50,000 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair, de British Columbia Power Products Limited, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à l'ouverture de cette dernière, à 10 h. 00 a.m. le 23 octobre, sous réserve de leur avis d'émission conformément aux plans stimulés d'options en faveur des employés et des hauts fonctionnaires de l'entreprise.

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le Crédit Interprovincial Inc. a obtenu, seul, l'émission de \$1,750,000 d'obligations de Dorval

La cité de Dorval, comté de Jacques-Cartier, a vendu, récemment, au Crédit Interprovincial Inc. \$1,750,000 d'obligations à 5% en série 20 ans, au prix de 91.69, soit un rendement net de 5.8710%. L'emprunt comporte un solde de \$946,000 à renouveler en 1981 pour un terme additionnel de 20 ans. Datées du 1er novembre 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1962 au 1er novembre 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la consolidation de dépenses pour travaux publics, travaux d'améliorations locales, construction d'égouts, de drainage, de stations de pompage, agrandissement de l'usine de filtration, l'installation de clôtures et l'achat d'équipement. L'évaluation impossible de la cité, pour 1961, s'élève à \$102,858,620, y compris \$41,360,600 pour les compagnies. Le 31 décembre 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$9,769,200.

Acadia-Atlantic Sugar Refineries Ltd. a traversé un bon 3ième trimestre

Acadia-Atlantic Sugar Refineries Limited annonce que les résultats non encore officiels de ses activités au 30 septembre, pour les trois premiers trimestres de l'année en cours, montrent que les ventes et les bénéfices sont en hausse par rapport à l'année dernière. Dans une lettre aux détenteurs d'actions ordinaires, classe A et privilégiées, M. J. A. Gardner, président du conseil d'administration d'Acadia-Atlantic, exprime sa conviction que les conditions restent à peu près stables, nous pouvons à coup sûr prévoir une année fiscale satisfaisante. La compagnie annonce aussi que l'important programme de modernisation et d'expansion à sa raffinerie de Saint-Jean, N.B., se poursuit selon les plans établis. Elle fait également savoir qu'un contrat de trois ans a été récemment signé avec le Syndicat des ouvriers de la boulangerie et de la confiserie (qui représente les employés de sa raffinerie) et exprime l'espoir que les relations ouvrières continueront à être satisfaisantes.

L. J. Forget & Cie Ltée publie une intéressante brochure sur l'empire minier de M. Pierre Beauchemin

La maison d'agents de change L. J. Forget & Cie Ltée, membres des Bourses de Montréal et Canadienne et aussi membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (IDAC), — incidemment cette firme de courtage est l'une des plus anciennes de la métropole, ayant été fondée en 1873 — vient de publier une brochure fort intéressante se rapportant à des entreprises du Québec. En effet, elle renferme des données fort à point sur Québec Lithium Corporation, East Sullivan Mines, Sullivan Consolidated Mines, Hastings Mining & Development Co., Solbec Copper Mines et Cupra Mines, soit autant de compagnies minières québécoises que l'on doit aux talents de M. Pierre Beauchemin, l'un des nôtres qui s'est particulièrement distingué dans l'industrie minière, autrefois chassée-gardée des intérêts américains et anglais. Grâce à son dynamisme et à son "sens minier inné" M. Pierre Beauchemin a développé un empire minier qui a déjà représenté une valeur de \$100,000,000, montant aujourd'hui moindre par suite de la moins-value des titres des entreprises précitées, vu les prix réduits, de nos jours, pour le cuivre, l'or, le zinc et autres métaux. Comme les perspectives à long terme seraient intéressantes pour ces produits ainsi que pour le lithium, c'est notre intention de faire ressortir, à tour de rôle, les principales données se rapportant aux valeurs précitées et insérées dans la brochure précitée.

Importance d'avoir des prospectus bien faits, concernant les offres de valeurs mobilières

Adressant la parole ces jours derniers devant les membres de l'Institut des secrétaires agréés, M. Stanley E. Nixon, vice-président de la Dominion Securities Corp. Ltd., fit remarquer à ses auditeurs que "le but primordial d'un prospectus, c'est la publication des faits". Qu'il s'agisse d'obligations, d'actions ordinaires ou privilégiées, les acheteurs ont besoin d'être renseignés à point. Ils le sont généralement dans le prospectus se rapportant à la valeur émise. C'est la compagnie, qui émet le prospectus, qui est responsable de la véracité des faits y insérés et les Commissions des valeurs mobilières voient à ce que le tout soit conforme aux exigences de la loi. Comme il y a une vingtaine de statuts législatifs différents au Canada, se rapportant à la vente des valeurs mobilières, c'est à se demander s'il ne serait pas opportun d'en venir à une certaine uniformité ou du moins avoir un organisme central comme la SEC des E.U. N'a-t-on pas vu maints promoteurs aller, dans le passé, d'une province à l'autre? Ce n'est pas sans raison que M. Nixon a laissé entendre qu'il fallait être expert, de nos jours, pour préparer un bon prospectus, afin que les égarants réalisent bien tous les mérites des valeurs offertes. C'est M. R. R. Merfield, secrétaire de la Shawinigan W & P Co., qui présida la réunion précitée, alors que des certificats furent présentés à Mlle Charlotte Van Dine de la Canadian International Paper Co et à M. Brian Gallagher, de l'Imperial Tobacco Co.

Marcel CLEMENT

## Pour l'exercice clos le 31 juillet 1961

Dans son rapport annuel présenté aujourd'hui par Lord Plowden, président du conseil d'administration, la Canadian British Aluminium Company Limited accuse des profits nets de \$1,542,304 pour l'exercice financier terminé le 31 juillet 1961.

"C'est la première fois depuis la mise en marche de son aluminerie en décembre 1957 que la compagnie est en mesure d'annoncer des profits nets", déclarait Lord Plowden. Par suite de difficultés techniques, la compagnie avait subi des pertes s'élevant à \$1,438,273 au cours de l'exercice précédent.

Selon le président du conseil d'administration, la tournure encourageante des affaires de la compagnie est le résultat d'un amortissement sensible des opérations industrielles. Les principaux problèmes d'ordre technique ont été résolus et la production s'est élevée à 91,182 tonnes.

L'aluminerie a une capacité nominale de 90,000 tonnes par année.

Lord Plowden souligna que la hausse du cours du dollar canadien, de \$2.68 à \$2.87 à la livre sterling, avait favorisé l'accroissement des revenus de la compagnie vu que ses ventes consistent principalement en exportations à la British Aluminium Company au Royaume-Uni.

Les actionnaires ont appris que l'agrandissement de l'aluminerie de Baie-Comeau, dont la capacité de production aura augmenté de 45,000 tonnes en 1965, devrait abaisser sensiblement les frais de production.

L'hydro-Québec fournira l'énergie nécessaire à l'exploitation de la troisième partie de l'aluminerie, dont la production sera absorbée surtout par la capacité d'usinage grandissant de la British Aluminium. Le coût estimatif de l'expansion, y compris le fonds de roulement additionnel, s'élève à \$36 millions.

Lord Plowden prévoit que la compagnie sera en mesure de contribuer largement au financement du projet à même ses propres ressources.

Les services publics, les sidérurgiques, les papeteries, les banques et institutions financières et les denrées alimentaires accusaient des pertes fractionnaires.

Dans le secteur des denrées alimentaires, Federal Farms a été particulièrement en lumière, haussant de \$1.15 à \$3.75 sur un déplacement de 19,350 actions.

Chateau Gai Wines, qui avait haussé de \$10 la semaine dernière, a baissé de \$4 à \$35 par suite d'une prise de bénéfices.

Dans le secteur des services publics, Great Lakes Power s'est hissé à un nouveau sommet, \$46, à la faveur d'un gain de \$1.00.

Canadian Dyno a haussé de 20 cents, suite d'un fort déplacement. Mt Wright a haussé de cinq cents à \$1.55 sur un déplacement de 141,838 actions.

Par contre, Lake Dufault a baissé de 25 cents à \$4.35 sur un déplacement de plus de 41,000 actions.

Les métaux communs ont varié dans les deux sens avec de légers écarts.

Les aurifères ont suscité peu d'intérêt et ont varié dans un rayon étroit.

Les sidérurgiques, les automobiles, les produits chimiques, les tabacs, les produits pharmaceutiques, les cuprifères, les céramiques et les produits électroniques, présentaient une tendance générale à la baisse.

La moyenne que la Presse Avocée établit pour 60 valeurs a baissé de 1.90 à 257.50, soit plus fort déclin depuis le 25 septembre, alors qu'elle avait cédé 2.90.

Standard Oil New-Jersey a été le stock le plus en demande, haussant de 1-4 à 45 sur un déplacement de 62,000 actions.

Sur le marché des valeurs canadiennes, Dome Mines et Hudson Bay Mining ont gagné chacun 1-8 tandis que International Nickel a cédé 3-8. Aluminium Ltd. et Distillers' Seagrams ont cédé respectivement 1-4 et 1-8.

La Bourse Américaine présentait une tendance générale à la baisse. Scurry Rainbow Oil, Canadian Marconi et Shawinigan accusaient des gains fractionnaires. Brestion Traction a cédé 1-8 et Preston 1-16.

Les actions fractionnées de la classe A de Loblaw Companies Ltd seront transférées sur la base régulière à l'ouverture de cette dernière le 23 octobre.

Base Metals Mining Corporation Limited vient d'acquiescer de Jamaica International Explorations Ltd un groupe de 10 claims miniers, couvrant 600 acres dans le canton La Reine, P.Q., pour 200,000 actions, dont 90% seront entières, sous réserve de leur mise en liberté sur le consentement de la Bourse Canadienne. Dès l'émission de ces actions, le capital en circulation atteindra les 6,325,000 actions et il n'en restera plus que 675,000 dans le trésor de la compagnie.

New Davies Petroleum Ltd a acquis de Jamaica International Explorations Ltd deux groupes de claims miniers, comprenant 8 claims, couvrant 600 acres dans le canton Duprat et 6 claims, couvrant 600 acres dans le canton La Reine, P.Q., pour 400,000 actions, dont 90% seront entières, sous réserve de leur mise en liberté sur le consentement de la Bourse Canadienne. Après l'émission desdites actions, le capital émis consistera en 2,413,937 actions et il n'en restera plus que 1,586,063 dans le trésor de la compagnie.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

## Cours des changes

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| New-York, dollar         | 1.03 1/32 |
| Angleterre, livre        | 2.9017    |
| France, franc            | .2097     |
| Belgique, franc          | .0207     |
| Italie, lire             | .001664   |
| Espagne, peseta          | .0173     |
| Suisse, franc            | .2386     |
| Hollande, florin         | .2856     |
| Norvège, couronne        | .1449     |
| Danemark, couronne       | .1497     |
| Suède, couronne          | .1996     |
| Allemagne, DM            | .2576     |
| Tchécoslovaquie, couron. | .1431     |
| Mexique, peso            | .0825     |
| Venezuela, bolivar       | .2267     |

## Cours de l'or

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.18 à l'achat et \$35.21 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.20 240 shillings 11 1/2 pence.

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 41.00 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$10, cotait 114.20 NF.

## BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut   | Bas    | Par.   | Net |
|---------|--------|--------|--------|--------|-----|
| Alcan   | 5000   | 34     | 32     | 33     | -3  |
| Alcoa   | 5000   | 34     | 32     | 33     | -3  |
| Ang. A  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. B  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. C  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. D  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. E  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. F  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. G  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. H  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. I  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. J  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. K  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. L  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. M  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. N  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. O  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. P  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. Q  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. R  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. S  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. T  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. U  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. V  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. W  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. X  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. Y  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |
| Ang. Z  | 135    | 37 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | 0   |

## Bourse de New-York

Wall Street, Némou d'une dégringolade accentuée

NEW-YORK. — Le marché a cédé sensiblement à l'ouverture hier. La séance a été passablement active.

Les industrielles et les services publics ont été particulièrement touchés par le fléchissement, mais les chemins de fer ont également décliné.

Les sidérurgiques, les automobiles, les produits chimiques, les tabacs, les produits pharmaceutiques, les cuprifères, les céramiques et les produits électroniques, présentaient une tendance générale à la baisse.

La moyenne que la Presse Avocée établit pour 60 valeurs a baissé de 1.90 à 257.50, soit plus fort déclin depuis le 25 septembre, alors qu'elle avait cédé 2.90.

Standard Oil New-Jersey a été le stock le plus en demande, haussant de 1-4 à 45 sur un déplacement de 62,000 actions.

Sur le marché des valeurs canadiennes, Dome Mines et Hudson Bay Mining ont gagné chacun 1-8 tandis que International Nickel a cédé 3-8. Aluminium Ltd. et Distillers' Seagrams ont cédé respectivement 1-4 et 1-8.

La Bourse Américaine présentait une tendance générale à la baisse. Scurry Rainbow Oil, Canadian Marconi et Shawinigan accusaient des gains fractionnaires. Brestion Traction a cédé 1-8 et Preston 1-16.

Les actions fractionnées de la classe A de Loblaw Companies Ltd seront transférées sur la base régulière à l'ouverture de cette dernière le 23 octobre.

Base Metals Mining Corporation Limited vient d'acquiescer de Jamaica International Explorations Ltd un groupe de 10 claims miniers, couvrant 600 acres dans le canton La Reine, P.Q., pour 200,000 actions, dont 90% seront entières, sous réserve de leur mise en liberté sur le consentement de la Bourse Canadienne. Dès l'émission de ces actions, le capital en circulation atteindra les 6,325,000 actions et il n'en restera plus que 675,000 dans le trésor de la compagnie.

New Davies Petroleum Ltd a acquis de Jamaica International Explorations Ltd deux groupes de claims miniers, comprenant 8 claims, couvrant 600 acres dans le canton Duprat et 6 claims, couvrant 600 acres dans le canton La Reine, P.Q., pour 400,000 actions, dont 90% seront entières, sous réserve de leur mise en liberté sur le consentement de la Bourse Canadienne. Après l'émission desdites actions, le capital émis consistera en 2,413,937 actions et il n'en restera plus que 1,586,063 dans le trésor de la compagnie.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

Les ventes au détail furent un peu plus considérables dans notre district au cours de la semaine écoulée, mais, l'on comptait 19 faillites commerciales, représentant un passif de \$591,079 contre 12 faillites, représentant un passif de \$274,644 durant la même semaine l'an dernier, selon le rapport de Dun & Bradstreet.

## Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien a haussé de 1-4 à 97 3-32 hier au regard de 97 5-64, lundi dernier.

La livre sterling a haussé de 3-64 à \$2.81 11-1/2.

MONTREAL. — Le dollar américain était à une prime de trois pour cent en devises canadiennes, inchangées, hier, à la fermeture.

Moyennes des obligations à N.Y.

Lundi Sem. pass. 76.5 102.4 85.9 85.3 91.5  
Vendredi 76.4 102.5 85.8 85.5 91.4  
Mardi pass. 76.1 101.2 84.9 84.4 90.4  
Année pass. 77.4 95.7 84.0 84.7 91.9  
1961 haut 78.7 102.5 86.2 85.5 91.4  
1961 bas 75.5 85.5 84.0 83.0 88.1  
1960 haut 78.8 94.3 87.2 86.4 92.9  
1960 bas 75.2 91.4 81.9 83.7 87.5

COÛT RAISONNABLE  
Vous ne payez que pour les fonds que vous utilisez parce que le taux est calculé sur le montant avancé, de jour en jour.

FLEXIBILITÉ  
Adaptation particulière à vos besoins et au système de vos opérations.

EXPÉRIENCE ET INTÉGRITÉ  
Les connaissances et la réputation de l'ATC et de James Talcott Inc. sont vos garanties d'un service efficace et équitable.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire ou téléphoner à INDUSTRIAL-TALCOTT LIMITED  
Entreprise conjointe de Industrial Acceptance Corporation Limited et James Talcott, Inc.

615 rue, boulevard Desjardins, Montréal  
Financement commercial - Achat de créances - Récompense - Location de matériel

Le 20 octobre 1961.

Valeurs des gouvernements, municipalités et corporations du Canada

Achats - Ventes - Cours  
Exécution des commandes de Bourse

Service Français  
Claude Allaire Jean-Louis Lord

Wood, Gundy & Company Limited  
360 avenue, rue St-Jacques, Montréal  
Téléphone VICTOR 5-3181

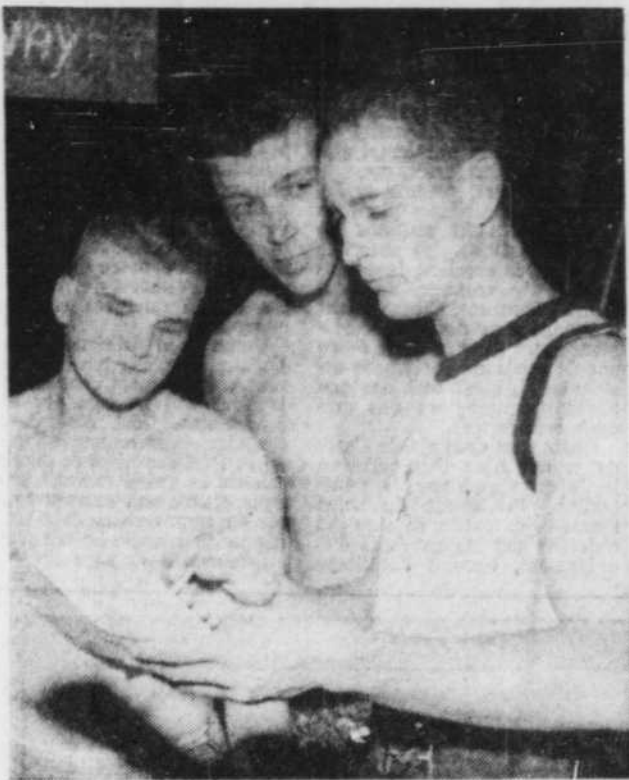
TOTAL DES VENTES  
Industrielles: 118,900 /  
Mines et huiles: 430,100.

Le livre sterling a haussé de 1-16 à \$2.80 1-8.  
Dollar américain: offert à \$1.03; demande \$1.03 1-32.

VOICI  
3  
RAISONS D'UTILISER  
EN TOUTE CONFIANCE  
LES SERVICES







**CHAMPIONS DE NATATION.** (C.B.) (à droite) alors qu'ils s'apprêtent à participer aux championnats divisionnaires des recrues du Kootenay, à l'établissement de Cornwallis (N.E.), écoutent les instructions du maître d'A. Simons, de Victoria (P.Q.) de Rosemère (P.Q.).

#### PISTE ET PELOUSE

### Le Collège militaire royal de St-Jean encore vainqueur au tournoi annuel

**SAINT-JEAN, Qué.** — Le Collège militaire royal de Saint-Jean a su conserver le trophée pour piste et pelouse de la ligue d'Ottawa-St-Laurent (OSLAA) durant le concours annuel tenu à leur collège.

Le comptage final fut comme suit : CMR 58; MacDonald College 39½; Royal Military College of Canada 39; Université d'Ottawa 28; Sir George Williams University 25. L'équipe de l'Université Carleton fut éliminée de prime abord pour enregistrement tardif.

On vit, au cours de la rencontre, trois nouveaux records pour la ligue. Dans la course de 120 verges avec obstacles, Anderson (U. O.) marqua un temps écoulé de 16,7 secondes, le record précédent étant de 17,4. Baxter, de MacDonald, lança le javelot à une distance de 108'4", abattant le record précédent de 159'9". Enfin, Vanderrker, de RMC, mit 4 minutes 47,8 secondes pour parcourir le mille. Le record précédent était de 4 minutes 48,6 secondes.

Les autres résultats furent : 100 verges, Pierre Charlebois (CMR), 10,3 sec.; 220 verges, Pierre Charlebois (CMR), 2,20 sec.; 440 verges, Doughty (SGWU), 54,7 sec.; 880 verges, MacDonald (MacDonald), 2 min., 7,7 sec.; 1,1 mile, Mills (RMC), 16 min., 44,3 sec.; 220 verges, petits obstacles, Adams (RMC) et Rick Potter (CMR) égaux, 28,0 sec.; 1 mile à relais avec quatre hommes, équipe du CMR (Pierre Charlebois, Doug Shaw, Paul Northover et Derek Carrier), 3 min., 41,6 sec.; saut en hauteur, Terrie (SGWU), 5,21'; saut en longueur, Rick Potter (CMR) 20'2¾"; saut à la perche, Driver (RMC) 10'4"; lancement du disque, Denis Breton (CMR) 120'6"; lancement du poids, Cahill (U. O.), 40'; sauts combinés, L. T. C. East (RMC), 41'2½". Cette victoire fut certes une agréable surprise pour les cadets, qui s'étaient résignés à la perte du trophée qu'ils avaient gagné l'année précédente. En effet, l'équipe ne put s'exercer que pendant une semaine, à cause des préparatifs pour la parade des drapeaux. Exception faite, le petit-être de Pierre Charlebois, aucun cadet ne fit une contribution exceptionnelle au résultat. La victoire fut plutôt le résultat des efforts combinés d'une équipe décidée à vaincre ou à mourir. Personne n'est mort.

#### CMR 1, Bishops 0, au soccer

Le cadet Boris Izweriw, Mont-réalis, compta l'unique but d'un match de soccer à Lennoxville entre le CMR et l'Université Bishops cet après-midi. Les cadets, souffrant de l'absence de deux de leurs étoiles Potter et Carrier, tous deux participant au concours de piste et de pelouse, s'opposèrent à une équipe endurcie de Bishops. Ces derniers pourrissent, il semble, faire face avec orgueil à qui qu'ils soient à l'avenir. Si ce n'est été la défense à quatre du CMR, le pointage aurait été tout autre. Ceci est la troisième victoire des cadets en autant de rencontres, mais le programme pour les semaines à venir prévoit des adversaires formidables.

## Claude Provost des Canadiens améliore sa technique et devient une vedette

Il semble que Claude Provost a finalement appris à se tourner vers les filets une fois qu'il arrive à la ligne bleue adverse.

Cet ailier droit de 25 ans, des Canadiens de Montréal, a toujours été extrêmement rapide, mais jusqu'à cette année, il semblait toujours se diriger vers le coin — d'où il est plus difficile de bien lancer vers les buts.

Inutile de dire que les Canadiens recueillent des dividendes depuis que Provost a amélioré son jeu.

Provost a compté trois buts importants et en a préparé deux autres au cours des deux parties samedi, alors que les Canadiens sont demeurés invincibles en cinq parties et se sont hissés en première place du classement de la Ligue nationale de hockey.

Contre les Bruins de Boston, samedi, Provost a compté à deux reprises dont le but vainqueur — et les Canadiens ont remporté la victoire 6-2 à Montréal. Hier à Chicago, Provost a préparé deux buts pour Bernard Geoffrion, puis a brisé l'égalité 2-2 avec un but au début du troisième engagement, ce qui a donné une victoire de 3-2 aux Canadiens sur les Black Hawks.

Les Canadiens ont maintenant récolté neuf points sur les dix possibles. En fait, ils sont sur un pied d'égalité, pour les points, avec les Rangers de New York, qui n'ont pas fait mieux que de niveler le compte en deux parties de fin de semaine avec les Red Wings de Detroit, mais ils sont au premier

rang en tenant compte de la fiche des parties gagnées et perdues.

#### Worsley blessé

Les Rangers ont dû effectuer un ralliement pour niveler le compte 4-4 samedi à Detroit. Ils ont perdu leur gardien de but Lorne Worsley qui a subi une blessure.

Hier, alors que Marcel Paillet était dans les filets, les Rangers ont pris une avance de 3-0 dès le début mais n'ont pu tenir le coup et ont perdu 5-4.

Ironie du sort, le seul point que les Canadiens n'ont pu récolter jusqu'ici, fut lors de la partie nulle avec les Bruins de Boston, qui, par ailleurs, ont perdu toutes leurs autres parties.

Boston a été écrasé 9-1 par les Maple Leafs de Toronto hier. Dans huit parties, ils se sont fait compter 47 buts.

Les Leafs se sont ralliés pour niveler le compte avec Chicago 1-1 samedi, grâce à un but de Bob Nevin à la 16e minute de la troisième période, durant l'autre partie de fin de semaine.

Les Canadiens avaient une faible avance de 2-1 samedi lorsque Murray Oliver du Boston et a déjoué le gardien Ed Chadwick des Bruins à 1:40 de la troisième période. Les Canadiens enfilèrent ensuite trois autres buts dans les 14 autres minutes de jeu.

Ralph Backstrom a également compté à deux reprises pour les Canadiens samedi — ses cinquième et sixième buts de la saison. Don Marshall et Henri Richard ont compté chacun un but tandis qu'André Pronovost et Terry Gray, tous deux échoués par les Canadiens au Boston, l'an dernier, ont compté pour les Bruins.

#### Perte pour le Chicago

A Chicago, Provost a préparé le jeu pour Geoffrion dans les deux premières périodes. Puis il y est allé du but vainqueur dans la troisième. Stan Mikita a compté les deux buts des Black Hawks.

Le joueur de défense Pierre Pilon, du Chicago, l'un des principaux artisans de la victoire des Black Hawks, pour la coupe Stanley au printemps dernier, a été blessé dans cette partie lorsqu'il a heurté Marshall des Canadiens, au centre de la glace. Il fut transporté à l'hôpital et on croit qu'il s'est fracturé le bras gauche.

Guy Gendron a permis aux Rangers de niveler le compte avec les Wings samedi. Son deuxième but de la soirée et son cinquième de l'année a été compté à 5:13 de la troisième période pour annuler l'avance de 4-3 du Detroit. Earl Ingarfield et Andy Bathgate ont également compté pour New York.

Eddie Litzenberger a continué sa belle poussée en comptant deux buts pour le Detroit. Les autres sont allés à Gordie Howe et Al Johnson.

Worsley a été blessé à 10:51 du second engagement. Il est tombé à la renverse et s'est blessé la tête sur la glace lorsque son coéquipier Harry Howell l'a heurté. Les médecins ont dit qu'il avait subi une forte commotion et demeurerait à l'hôpital de Detroit durant quatre ou cinq jours, sous observation.

Il ne semble pas y avoir de blessure grave et les rayons X n'ont démontré aucune fracture.

A New York hier, deux buts d'Ingarfield et un de Camille

Henry ont permis aux Rangers de prendre une avance de 3-0 dans la première période. Mais Detroit est revenu avec trois buts dans la seconde période et deux autres dans la troisième.

Howe y est allé de deux buts et d'un assist. Alex Delvecchio, le joueur de défense Pete Goegan et Johnson ont également compté. Le quatrième but du New York est allé à Howell, un joueur de défense.

**Boston écrasé**  
Les vétérans de Toronto se sont tout simplement joués des jeunes du Boston hier. Bob Pulford et le joueur de défense Allan Stanley ont compté chacun à deux reprises, tandis que Eddie Shack a compté un but et recollé quatre assists. Les autres compteurs des Leafs ont été Frank Mahovlich, Ron Stewart, George Armstrong et Dick Duff.

Don McKenzie a privé Johnny Bower d'un blanchissage avec son but à 12:34 de la troisième période.

Chadwick était de nouveau dans les filets et n'a guère eu d'appui de la part de la faible défense du Boston. Il a été rappelé des Frontenacs de Kingston, de la Ligue professionnelle de l'Est, pour les parties de fin de semaine. Il a remplacé la recrue Don Head qui avait gardé les buts durant les six premières parties du club.

A Toronto samedi, Murray Balfour a donné une avance de 1-0 aux Hawks dans la seconde période. Le premier but de Nevin, pour la saison, a nivelé le compte.

Il n'y a aucune partie avant mercredi soir alors que le Chicago se rend à New York. Jeudi soir, il y a deux parties à l'affiche, Chicago à Montréal et Detroit à Boston.

#### LE PLUS FAMEUX PATINEUR AU MONDE



Voilà ce qu'on dit de Ronnie Robertson, vedette masculine des "Ice Capades" et on a bien raison. Robertson est tout simplement sensationnel et il peut virevolter avec la vitesse vraiment incroyable d'une toupie. Ronnie sera de nouveau de passage au Forum avec la magnifique 22e édition des "Ice Capades" du 12 au 19 novembre.

#### COURSES CE SOIR à 8 h. 15



Tous les soirs 8h.15—Dimanche 2h.15  
(Sauf le jeudi)

Admission générale \$1.00 - Clubhouse \$2.50

Le mercredi, soirée des dames - Dames admises gratuitement  
A NOTER : Tout programme qui pourrait être annulé le lundi, mardi ou mercredi est reporté au jeudi de la même semaine.



**GERARD CARON**, sportsman bien connu de Saint-Michel, vient d'être élu président de l'Association chorale de St-Cécile de Montréal.

#### Alliance canadienne

La réunion générale de l'Alliance canadienne, section de Montréal, aura lieu jeudi, le 26 octobre 1961, à 8h.30, à la salle 150, Arts Building, McGill University.

Tous ceux qui sont intéressés à joindre cette association non politique, dévouée à la cause de la bonne entente parmi les Canadiens de toute origine, sont cordialement invités.

se faire soigner, d'accord!  
mais où?

## "QUEL HÔPITAL CHOISIR?"

demande **THOMAS TOULEMONDE**  
à l'Assurance-hospitalisation

#### I — HOSPITALISÉ AU QUÉBEC

##### 1. Le contrat.

Si vous voulez profiter de l'assurance-hospitalisation gratuite (en salle ordinaire évidemment!) vous devrez vous assurer que votre hôpital a signé le contrat requis avec notre ministère de la Santé. Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de l'hôpital en question.

##### 2. Les hôpitaux SOUS contrat.

Voici quelques catégories d'hôpitaux ayant, pour la plupart, signé leur contrat avec Québec: les hôpitaux généraux, un grand nombre d'hôpitaux privés et d'hôpitaux spécialisés en maternité ou en maladies chroniques. La plupart de ces institutions sont donc en mesure de vous fournir l'hospitalisation gratuite en salle ordinaire, ainsi que les autres avantages prévus par la loi.

##### 3. Les hôpitaux SANS contrat.

Par contre, vous n'aurez pas droit à l'hospitalisation gratuite dans les maisons suivantes: asiles d'aliénés, foyers ou hospices pour vieillards, sections réservées aux tuberculeux dans les sanatoriums — ainsi qu'infirmes, maisons de repos et toute autre institution ne fournissant que des soins de garde. Même là, il y a des exceptions; renseignez-vous!

##### 4. Déplacement d'un hôpital à un autre.

Si votre médecin décide de vous transférer d'hôpital parce que votre état l'exige, votre hospitalisation en salle ordinaire reste gratuite si ces deux hôpitaux sont approuvés.

#### II — DANS UNE AUTRE PROVINCE

Qu'est-ce qui arrive si vous tombez malade et êtes hospitalisé dans une autre province canadienne, par exemple, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick? Québec paiera pour les mêmes soins qu'ici, mais au taux en vigueur dans la province en question. Et il faudra que cet hôpital ait été approuvé par l'assurance-hospitalisation de là-bas.

#### III — DANS UN AUTRE PAYS

Supposons que vous êtes en voyage aux États-Unis et que vous devez être hospitalisé. Qui paye vos frais en pays étranger? Ce sera notre Assurance-hospitalisation québécoise, mais au tarif du lit de salle là-bas jusqu'à concurrence de \$15 par jour. A vous de payer le reste s'il y a lieu, ainsi que les services non assurés.

#### IV — ÊTRE SÛR DE SON AFFAIRE...

Où que vous tombiez malade, la meilleure façon d'éviter des surprises désagréables, c'est de poser les questions suivantes au médecin ou à l'hôpital — avant votre admission:

1. "L'hôpital où j'entre est-il approuvé, ou encore, a-t-il signé son contrat avec Québec?"
2. "Si je prends une chambre, au lieu d'accepter le lit de salle, combien devrai-je personnellement payer par jour — en plus de ce que l'Assurance-hospitalisation paiera pour moi?"

Toujours se renseigner AVANT évite des désagréments APRÈS!

PRIÈRE DE CONSERVER CETTE PAGE



## LE SERVICE DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

ALPHONSE COUTURIER, m.d., ministre

JEAN GRÉGOIRE, m.d., sous-ministre

JULES GILBERT, m.d., directeur

## FOOTBALL

#### LIGUE CANADIENNE

|          | G | P | N | Pp  | Pc  | Mor. |
|----------|---|---|---|-----|-----|------|
| Hamilton | 8 | 3 | 0 | 290 | 143 | 15   |
| Ottawa   | 7 | 3 | 0 | 290 | 218 | 14   |
| Toronto  | 6 | 5 | 1 | 217 | 214 | 12   |
| Montréal | 2 | 8 | 1 | 153 | 264 | 7    |

#### (Section ouest)

|           | G | P  | N | Pp  | Pc  | Mor. |
|-----------|---|----|---|-----|-----|------|
| Winnipeg  | 1 | 2  | 0 | 261 | 212 | 22   |
| Edmonton  | 9 | 4  | 1 | 301 | 138 | 19   |
| Calgary   | 4 | 5  | 1 | 243 | 132 | 12   |
| Regina    | 4 | 10 | 0 | 175 | 264 | 8    |
| Vancouver | 1 | 12 | 1 | 191 | 333 | 2    |

#### LIGUE NATIONALE

##### (Section est)

|              | G | P | N | Pp  | Pc  | Mor. |
|--------------|---|---|---|-----|-----|------|
| Philadelphia | 5 | 1 | 0 | 152 | 87  | 833  |
| New York     | 5 | 1 | 0 | 130 | 87  | 813  |
| Cleveland    | 4 | 2 | 0 | 143 | 183 | 582  |
| St-Louis     | 3 | 3 | 0 | 108 | 101 | 509  |
| Dallas       | 3 | 3 | 0 | 100 | 130 | 500  |
| Pittsburgh   | 1 | 3 | 0 | 116 | 119 | 367  |
| Washington   | 0 | 6 | 0 | 58  | 148 | 000  |

##### (Section ouest)

|               | G | P | N | Pp  | Pc  | Mor. |
|---------------|---|---|---|-----|-----|------|
| Green Bay     | 5 | 1 | 0 | 154 | 58  | 833  |
| San Francisco | 4 | 2 | 0 | 167 | 80  | 687  |
| Chicago       | 4 | 2 | 0 | 123 | 105 | 497  |
| Baltimore     | 3 | 3 | 0 | 116 | 125 | 300  |
| Detroit       | 2 | 3 | 0 | 118 | 125 | 300  |
| Minnesota     | 1 | 3 | 0 | 108 | 147 | 147  |
| Los Angeles   | 1 | 5 | 0 | 92  | 125 | 147  |

#### LIGUE AMERICAINE

##### (Section est)

|          | G | P | N | Pp  | Pc  | Mor. |
|----------|---|---|---|-----|-----|------|
| New York | 3 | 3 | 0 | 144 | 171 | 300  |
| Boston   | 3 | 3 | 0 | 128 | 184 | 500  |
| Buffalo  | 3 | 4 | 0 | 153 | 183 | 428  |
| Houston  | 2 | 3 | 1 | 151 | 120 | 400  |

##### (Section ouest)

|           | G | P | N | Pp  | Pc  | Mor. |
|-----------|---|---|---|-----|-----|------|
| San Diego | 3 | 0 | 0 | 227 | 92  | 1000 |
| Dallas    | 3 | 3 | 0 | 128 | 159 | 500  |
| Denver    | 3 | 4 | 0 | 152 | 174 | 429  |
| Oakland   | 1 | 3 | 0 | 102 | 238 | 497  |

#### LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

##### (Section est)

|         | G | P | N | Pp | Pc | Mor. |
|---------|---|---|---|----|----|------|
| Queens  | 3 | 3 | 0 | 75 | 30 | 6    |
| McGill  | 1 | 2 | 0 | 49 | 22 | 2    |
| Western | 1 | 2 | 0 | 30 | 36 | 2    |
| Toronto | 1 | 2 | 0 | 6  | 62 | 2    |

#### LES COMPTEURS DE L'OUEST

|                  | P  | F  | C  | Rp | Pc | Mor. |
|------------------|----|----|----|----|----|------|
| Parker, Edmonton | 14 | 4  | 32 | 11 | 2  | 40   |
| James, Winnipeg  | 1  | 3  | 20 | 4  | 4  | 50   |
| Bright, Edmonton | 14 | 10 | 6  | 6  | 6  | 60   |
| Lindsay, Calgary | 13 | 8  | 0  | 6  | 4  | 42   |
| Rosen, Calgary   | 13 | 0  | 21 | 9  | 4  | 42   |
| Whitehouse, Reg. | 14 | 0  | 0  | 10 | 3  | 40   |

maintenant avec  
fume-cigare

## CIGARILLOS RICARDO

Vous préférez ce cigarillo  
doux au fin goût de havane



5¢  
25¢  
l'étui de 5

Le RICARDO  
existe aussi avec  
BOUT UNI

BLENDED WITH HAVANA

# M. John Diefenbaker part aujourd'hui à destination du Japon



Par Clément Brown

OTTAWA — Le premier ministre John Diefenbaker quitte Ottawa aujourd'hui pour une visite de cinq jours au Japon. Plusieurs raisons motivent cette mission du chef du gouvernement canadien. La première est d'ordre protocolaire. Après avoir reçu la visite de deux premiers ministres nippons, en deux ans, et avoir été invité à se rendre à Tokyo, M. Diefenbaker ne pouvait retarder plus longtemps son voyage. Ce sera d'ailleurs la seule excursion du premier ministre en dehors du Canada "d'ici à décembre", a-t-il dit lors de son voyage à Vernon, en Colombie-Britannique. Ces trois mots semblent indiquer que la session du parle-

ment, la dernière avant les élections, devrait commencer pendant le mois mentionné par le premier ministre.

Mais, au palier des chefs de gouvernement, les visites de courtoisie donnent aussi lieu à des échanges de vues. Le programme du premier ministre comporte plusieurs entretiens avec le chef du gouvernement nippon, M. Ikeda, et son collègue des affaires étrangères.

Ce ne seront pas les sujets qui vont manquer. Il y a tout d'abord les relations économiques entre le Canada et le Japon; il y a également les questions de la politique internationale et d'un alignement pos-

sible entre les points de vue japonais et canadiens.

Déjà, bien avant la guerre nous connaissions le Japon comme le pays producteur de pacotille et de textiles. Si l'entrée chez nous du bric-à-brac bon marché a fait la réputation du Japon comme pays ingénieux, l'importation des textiles japonais pose chez nous un problème autrement plus sérieux. Afin de protéger notre propre industrie textile, assez mal en point, le gouvernement Diefenbaker a obtenu, de Tokyo, qu'il applique volontairement une politique de contingentement de ses expéditions de produits textiles en territoire canadien. Malgré les sourires officiels

qui ont accompagné cette décision, il est clair qu'elle ne plaît nullement à Tokyo. En témoignent les sorties plus ou moins aimables de l'ancien ambassadeur du Japon à Ottawa, permuté d'office à un endroit moins névralgique. Même le premier ministre Ikeda, lors de sa récente visite au Canada, tout en reconnaissant les raisons avancées par notre pays, n'en a pas moins exprimé l'espoir que son pays puisse tirer davantage profit de ses échanges commerciaux avec le Canada.

M. Ikeda prédit que notre commerce avec l'Empire du soleil levant serait décuplé d'ici à vingt ans. Il parla d'achats plus considérables de charbon canadien, nécessaire à la sidérurgie nipponne, d'instal-

lations d'usines japonaises au Canada et de la nécessité de régler le cas du personnel nippon qui les dirigerait, etc.

D'autre part, comme le Japon est le troisième client de notre pays (178 millions de dollars en 1960), les autorités canadiennes seraient fort heureuses d'y trouver de nouveaux débouchés. Elles veulent y vendre plus de blé, décidément entré dans la diète de ce peuple asiatique fortement occidental, ainsi que des matières premières ou des produits semi-ouvrés.

Quant à nos achats, le Canada verrait d'un bon oeil que le Japon abandonne la pénétration plus avant de notre marché du textile et fixe ses objectifs sur les produits d'équipement, comme l'outillage

et la machinerie lourde où, depuis la guerre, l'industrie japonaise s'est acquise une réputation mondiale. Une telle politique favoriserait chez nous la concurrence aux produits américains et européens et permettrait peut-être une réduction de notre dette extérieure à l'endroit de Washington et de quelques capitales européennes.

Quant à la politique internationale, les deux pays se trouvent présentement dans des situations qui ne sont pas dissimilables. Tout d'abord, le Canada, voisin comme le Japon, de l'URSS considère ce dernier comme le grand rempart asiatique contre une nouvelle poussée du communisme dans cette région du monde. Le fait d'ail-

(Suite à la page 6)

## Pourquoi pas



## dupuis

où vous obtenez

MEILLEURE QUALITÉ

au

PLUS BAS PRIX

HEURES D'AFFAIRES :

9 H. 30 À 5 H. 30

OUVERT LE SOIR JEUDI ET

VENDREDI JUSQU'À 9 H.

**vos achats sont DOUBLEMENT PROTÉGÉS**

**par la QUALITÉ et la GARANTIE DUPUIS...**

**Satisfaction ou ARGENT REMIS...**

LA SEMAINE DES MANTEAUX ET PALETOTS

se continue avec des vedettes nouvelles chaque jour

Avec chaque achat d'un manteau pour dame ou d'un paletot pour homme vous obtiendrez gratuitement

UN  
BON  
DE \$5.

applicable sur l'achat au choix : d'un chapeau pour dame ou d'un chapeau pour homme (de \$10.95 et plus) afin de compléter votre ensemble automne-hiver.

Très automnales

## ROBES

pour vos diverses activités dans  
le monde ou en affaires

# \$13

- a) "CORDERA" — Un crêpe favori en bleu, vert, brun. Les épaules se continuent donnant l'effet de manches. Encolure à plis non pressés. Taille marquée d'un drapé sur le devant. 12 à 20.
- b) DEUX-PIECES — En shantung PURE SOIE en beige or, ou noir pour réceptions après "5 h." cocktails. Encolure cerclée d'un empiècement à petit noeud. Gros boutons d'écaillé, manches ¾, 7 à 17.
- c) ROBE-MANTEAU — Le devant effet boutonné sur une longue glissière au trois-quarts. Laine fin 100% laine en noir, brun, charbon. Boutons satin. 12 à 20. Une ceinture de même lainage.
- d) CREPE FAILLE — Le corsage est blousant et jeune avec boutons au dos, encolure ronde, jupe droite. Doublure fine soie aux ¾. Une tenue habillée pour cocktail d'affaires, etc. En noir ou brun, tailles : 14½ à 22½.
- e) LA REDINGOTE — Toujours pratique se boutonnant du haut en bas. En crêpe mat noir, brun, bleu. Petit col châle étroit, distingué. Manches ¾, la jupe par lés. 14½ à 24½.



VEDETTE

CHAUDS... ÉLÉGANTS  
MANTEAUX D'HIVER  
MOHAIR - ALPACA

- BRUN
- TAUPE
- NOIR
- VERT
- OR

# \$99.

Paiements faciles

ORNES D'UN COL DE FOURRURE VERITABLE CASTOR  
CANADIEN — AUSSI CASTOR TEINT NOIR  
VISON SAPHIR — VISON SAUVAGE

C'est le col qui fait le manteau par sa forme nouvelle. Chamois au dos, entre-doublure et doublure de riche satin.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — DEUXIÈME — RAYON 530

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIÈME — RAYON 530